

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 150

MONTRÉAL, LE MARDI 8 JUILLET 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Interdiction ou éducation?

Après avoir fait adopter la loi C-71 sur la publicité du tabac, le gouvernement Chrétien ne semble pas pressé de la mettre en œuvre. Après avoir annoncé des mesures fort contraignantes, le gouvernement Bouchard mise désormais sur l'éducation populaire. Est-il préférable de taxer davantage ou de poursuivre en justice, au nom de la santé publique?

« **P**ersonne ne va sortir le Grand Prix de Montréal », a promis le premier ministre du Québec, au terme de la récente course automobile, commanditée par Player's. C'est un événement international important, nécessaire au Québec. Quant à la lutte contre le tabagisme, il croit que des mesures pondérées sont plus efficaces que des contraintes législatives. « Les compagnies seraient sans doute prêtes, ajoute M. Bouchard, sibyllin, à collaborer pour mener en parallèle la protection de leurs parts de marché chez les adultes et une campagne de sensibilisation et d'éducation à long terme. »

La chèvre et le chou, le beurre et l'argent du beurre. Dimanche, encore à Montréal, le Festival de jazz a annoncé que Du Maurier serait encore son principal commanditaire, l'an prochain. Mais pour la suite, il faudra attendre la réglementation fédérale. « Nous espérons que le gouvernement fera preuve d'autant de souplesse pour les événements culturels qu'il s'est engagé à le faire pour le sport professionnel », plaide le président Alain Simard, faisant allusion aux accommodements promis par M. Chrétien.

Voilà donc, à la faveur d'événements populaires et prestigieux — la saison des festivals bat son plein et fait ressortir l'importance de la commande du tabac — un point sur lequel Ottawa et Québec semblent s'entendre comme larrons en foire. Maintenant que l'alerte électorale est passée à Ottawa, que le ministre « ayatollah » (David Dingwall) a été défait, que le ministre Jean Rochon en a plein les bras avec des réformes plus impérieuses, on ne ressent plus l'urgence de naguère d'en découdre avec les riches héritiers de Jean Nicot, d'ailleurs disposés à aller jusqu'au bout pour faire valoir leurs droits. A coups d'injonctions, et sans restrictions.

On est à mille lieues, c'est le cas de le dire, de ce qui se passe aux États-Unis. Là, après des poursuites, une quarantaine d'États ont obtenu en juin que les fabricants de tabac paient près de 370 milliards en 25 ans et subissent des restrictions sans précédent. « Nous devons punir cette industrie de façon exemplaire, a commenté le procureur général du Mississippi, parce que les groupes de tabac ont fait plus de mal qu'aucune autre entreprise dans l'histoire. » Cet accord historique, l'un des plus importants qui soient en matière de santé publique, doit être approuvé par le Congrès et le président Clinton. Si ce n'est pas le cas, le Mississippi s'est quant à lui assuré que 3,6 milliards lui seront versés directement.

Le puissant lobby canadien du tabac dit que les situations ne sont pas comparables et qu'on ne peut prétendre qu'une « punition » semblable, ici, enrichirait les gouvernements de quelque 50 milliards.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique a décidé, sans attendre l'offensive fédérale, de passer à l'action. Il a présenté en juin un projet de loi autorisant des recours individuels et collectifs contre les fabricants de tabac. Le projet exige que ces derniers versent une compensation financière à la province pour les coûts énormes reliés au traitement des fumeurs. Comme aux États-Unis, le gouvernement Clark souhaite que les fabricants reconnaissent publiquement que la cigarette suscite la dépendance, nuit à la santé et cause le cancer.

Cette initiative sans précédent soulève un vif débat dans cette province et au Canada anglais. Les militants antitabac prétendent qu'il s'agit d'un coup d'épée dans l'eau du Pacifique et que Victoria ne touchera pas un sou avant plusieurs années. L'industrie fait valoir que la Colombie-Britannique a touché 500 millions en taxes et impôts sur le tabac, l'an dernier, n'investissant que des poussières dans la lutte contre le tabagisme.

Il est valable de taxer lourdement le tabac parce qu'il s'agit d'un produit dangereux dont il faut décourager l'usage, écrit *The Globe and Mail*; mais tenter des poursuites pour recouvrer les coûts des soins de santé est à la fois un objectif limité et un dangereux précédent. Pourquoi ne pas y aller carrément et taxer sans autre délai?

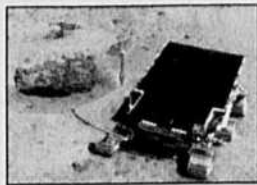
Tout en applaudissant au projet Clark, *The Gazette* fait valoir que les fabricants ne sont pas les seuls vilains de l'affaire. Il faut blâmer les gouvernements pour les dommages causés par le tabagisme, à cause de leur réponse timide à cette menace. Près d'un Canadien sur quatre fume et les gouvernements voraces en tirent des taxes énormes, dont plus d'un quart de milliard par année au Québec seulement.

Si la « punition » américaine ne vaut pas au Canada, si l'initiative de Victoria n'est pas la plus appropriée qui soit, qu'en est-il au Québec?

Outre le vœu pieux de M. Bouchard et sa recherche passionnée de la quadrature du cercle, l'imagination n'est pas au rendez-vous de la société distincte. Sous prétexte de sauver festivals et compétitions, la volonté se perd en volutes et circonvolutions. Et le grand prix de la santé publique?

LES ACTUALITÉS

Embouteillage martien sur Internet, page A 2



LES SPORTS

Tour de France: Cipollini, le magnifique page B 5

CULTURE



Afro-Celt Sound System: les champions du triple son, page B 8

Oh, la belle fraise!



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

LES FRAISES sont arrivées avec un certain retard cette année, de sorte qu'il est encore temps d'aller au champ pour faire sa cueillette, comme la petite Catherine Fortier, 9 ans, de Saint-Amable... qui va peut-être mettre beaucoup de temps à emplir son panier.

L'or ne vaut plus son pesant

La dégringolade du prix du métal précieux pourrait compromettre des projets d'exploration

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La dégringolade du prix de l'or, qui est tombé de 13,55 US en deux jours (vendredi et hier), ne manque évidemment pas de soulever des inquiétudes dans les milieux miniers québécois, mais on ne prévoit pas, à court terme du moins, que cela entraînera des fermetures de mines en Abitibi. Il est indéniable en revanche que cette baisse peut ralentir ou même arrêter divers projets d'exploration.

La nervosité s'est emparée aussi des marchés boursiers. À Toronto, l'indice des aurifères a régressé de 4,14 %. L'action de Placer Dome a perdu 1,40 \$, celle de Barrick Gold a

vu sa valeur diminuer de 40 cents, mais il y a eu pire encore: le titre de Getchell Gold est tombé de 6,30 \$ et celui de Franco Nevada de 4,90 \$. Ce sont essentiellement des entreprises qui travaillent dans l'Ouest canadien. L'action de Cambior, la principale mine d'or québécoise, a encaissé un repli de 1,05 pour se transiger à 14,50 \$ à la fermeture.

Une dépêche en provenance de Londres explique que le prix de l'or a continué de chuter dans la hantise d'une multiplication des ventes des stocks officiels par les banques centrales, alors que les producteurs, si la chute des prix se poursuit, pourraient devoir fermer leurs mines les moins rentables. La baisse abrupte du prix de l'or a

VOIR PAGE A 8: OR

Québec-municipalités

Les villes trouvent 400 millions

Au bord de l'éclatement, l'UMQ fera une contreproposition au gouvernement

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'Union des municipalités du Québec fera cette semaine une contreproposition au gouvernement du Québec dans le but d'éponger environ 400 des 500 millions que le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, veut leur faire assumer principalement sous la forme du transport scolaire. Cette initiative survient à un moment crucial pour l'UMQ qui est sur le bord de l'éclatement, déchirée entre les intérêts des villes centres et ceux des banlieues et des plus petites villes.

« Je demeure persuadé qu'il y a plus de points nous rapprochant que nous éloignant, mais il y a un malaise », reconnaît le président de l'UMQ, Mario Laframboise. Il croit que si le gouvernement avait voulu créer une division il n'aurait pas pu mieux s'y prendre. Mais il persiste à dire que des économies sont possibles du côté des relations de travail et des mises en commun, suffisamment pour que Québec change son fusil d'épaule sur le transport scolaire.

VOIR PAGE A 8: VILLES

MONTRÉAL

Blue Bonnets divise l'Hôtel de Ville

Le reportage de Kathleen Lévesque, page A 3

Une ère politique nouvelle s'ouvre au Mexique

Au pouvoir depuis 70 ans, le PRI subit un recul historique

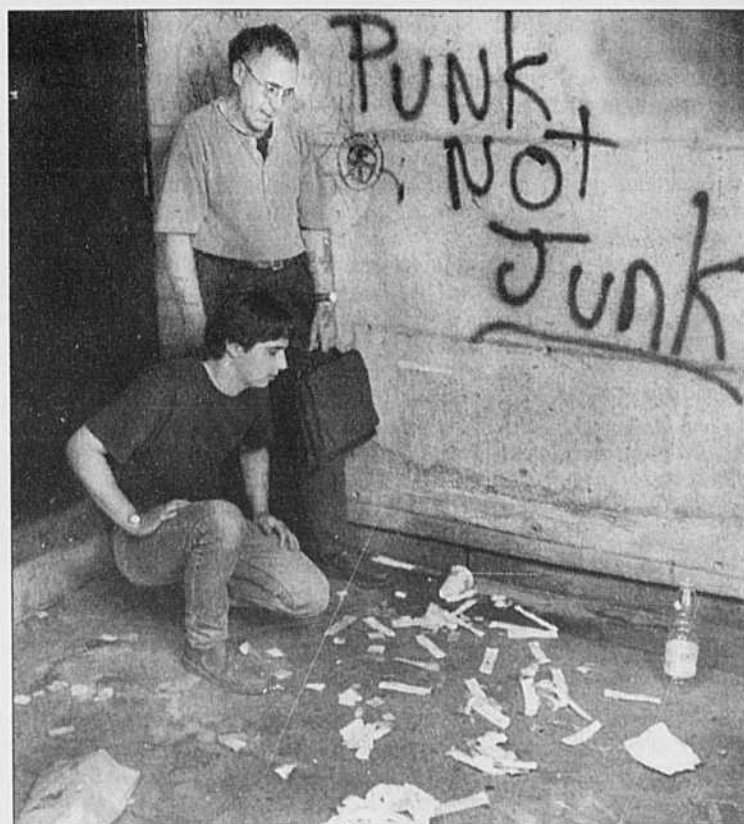
Mexico (Reuter et AFP) — L'opposition est entrée en force sur la scène politique mexicaine infligeant un recul historique au parti au pouvoir depuis près de 70 ans qui, en une seule journée, a perdu coup sur coup le contrôle de Mexico et la majorité absolue à la Chambre des députés.

Selon des résultats officiels communiqués hier et portant sur 85,22 % des bureaux de vote, le PRI, Parti révolutionnaire institutionnel, a obtenu 38,71 % des voix, ratant ainsi de près de quatre points les 42 % nécessaires pour conserver, selon le système électoral mexicain, la majorité absolue à la Chambre.

VOIR PAGE A 8: MEXIQUE

Lire aussi en page A 6

Leditorial de François Brousseau: Craquements décisifs au Mexique



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Norman Senez et Alexis Mercier ont montré au Devoir un des nombreux endroits à Montréal où des jeunes de la rue se rassemblent pour se piquer à l'héroïne.

Survivre à l'héroïne

Arts et méthadone, le cocktail de la réadaptation sociale

Il existe des solutions pour venir en aide aux jeunes et aux adultes qui souffrent souvent seuls dans leur coin. D'une part, la méthadone qui permet aux héroïnomanes de réapprendre à vivre normalement, de l'autre, les activités parallèles artistiques qui contribuent à redonner confiance et à développer la créativité de ces personnes.

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Second de deux articles

Vaincre sa dépendance à l'héroïne n'est pas simple. Pour les héroïnomanes, c'est une lutte acharnée de tous les jours parsemée de souffrances à la fois physiques et psychologiques. Il y a certes la méthadone, un produit synthétique de substitution, qui permet aux héroïnomanes de se passer graduellement de l'héroïne sans toutefois subir les conséquences douloureuses du sevrage. Mais cette seule mé-

dication n'est pas suffisante. Sorti de son milieu habituel de consommation, l'héroïnomanes est souvent déstabilisé. Une des solutions pour faciliter sa réadaptation sociale passe par des activités artistiques parallèles au traitement à la méthadone.

Pour un individu qui se drogue depuis un certain nombre d'années, tourner le dos à l'héroïne, c'est quitter son milieu de vie, c'est souvent couper les ponts avec ses amis, et enfin, c'est abandonner le milieu qui lui a permis de subsister pendant ces années de tourmente. Il doit réapprendre à vivre dans

VOIR PAGE A 8: SURVIVRE

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé, puis nuageux en ap.-midi. Averses: 40 % Max: 23 Min: 14	Québec Ensoleillé le matin. Ciel variable en après-midi. Max: 12 Min: 24
--	--

INDEX

Agenda B 6	Idées A 7
Annonces B 6	Le monde A 5
Avis publics .. B 4	Les sports B 5
Bourse B 2	Montréal A 3
Culture B 8	Mots croisés.. B 4
Économie B 2	Politique A 4
Éditorial A 6	Télévision B 7



• LES ACTUALITÉS •

Sclérose en plaques

Montréal prendra part à une étude internationale

L'Institut neurologique doit tester les effets d'un nouveau médicament

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'Institut neurologique de Montréal (ICM) participera à une étude internationale pour tester l'effet d'un nouveau médicament sur les symptômes de la sclérose en plaques.

En fait, Montréal est l'un des trois centres en Amérique du Nord où l'on amorce un essai clinique de 18 mois auprès de 200 patients sur le Copaxone, un nouveau médicament qui n'est pas encore approuvé au Canada.

Le projet de recherche, qui nécessitera la participation d'une vingtaine de patients, sera axé sur l'utilisation de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour étudier l'impact du Copaxone sur les lésions cérébrales qu'entraîne la sclérose en plaques. Pour l'instant, la fréquence et la gravité des poussées est le seul indicateur du degré d'avancement de la sclérose en plaques. Extrêmement précise, l'IRM sera utilisée pour vérifier l'efficacité de l'IRM comme outil diagnostique, et permettra aux cliniciens de trouver la dose de médicaments optimale pour minimiser le nombre de lésions et retarder les poussées de la maladie.

«Il faut comprendre que le médicament le plus utilisé à l'heure actuelle n'élimine pas la maladie, il ne fait que réduire les poussées de sclérose de 30 %. Avec l'IRM, on voit que les lésions sont cinq à dix fois plus fréquentes que les poussées. Cela nous révèle peut-être des choses sur la corrélation entre ces lésions et les poussées et notre but est d'avoir un effet beaucoup plus grand sur l'apparition des lésions», a expliqué hier le Dr Gordon Francis, directeur de la Clinique de sclérose en plaques de l'Institut neurologique de Montréal.

Pour l'instant, le médicament le plus utilisé pour traiter les symptômes de la sclérose en plaques rémittente est le Betaseron, ajouté au formulaire québécois des médicaments depuis janvier 1997. Le Copaxone est déjà accessible depuis avril dernier aux États-Unis, en Argentine et en Israël, mais il n'a pas encore été approuvé par Santé Canada.

Cette subvention de près d'un million à l'Institut neurologique s'avère importante pour les 35 000 à 50 000 personnes atteintes de sclérose en plaques, la maladie neurologique la plus commune chez les jeunes adultes. Elle apparaît le plus souvent entre l'âge de 20 et 40 ans, et deux victimes sur trois sont des femmes. Le Canada est l'un des pays affichant le plus haut taux de sclérose en plaques au monde.

Une association de propriétaires est condamnée à verser 186 000 \$ à un promoteur immobilier

Il y a une distinction fondamentale à faire entre la contestation d'un projet et la diffamation, estime le juge

Val David

Dans la cause du mont Pinacle, les tribunaux ont absous les citoyens poursuivis du fait qu'ils avaient exercé leur droit de contestation dans le respect des droits et des lois. Mais qu'en est-il lorsque les arguments invoqués à l'appui de la contestation sont «faux, exagérés ou fallacieux», de l'avis d'un tribunal?

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'Association des propriétaires du lac Doré, à Val David, et son président, Aldé Darveau, viennent d'être condamnés pour diffamation contre un promoteur immobilier et sa société, Alta Ltée, à qui ils devront payer conjointement et solidairement la somme de 186 000 \$, une des condamnations les plus sévères du genre au Québec.

L'arrêt a été prononcé le 3 juillet par le juge Jean Guibault, de la Cour

supérieure, en rapport avec une affaire qui remonte à 1989.

Le promoteur Yvan Lebeuf et ses deux sociétés s'engagent alors dans le réaménagement d'une sablière en plein cœur de Val David pour y construire un ambitieux projet résidentiel au milieu d'une forêt qu'on veut faire surgir du sable. Les propriétaires du lac voisin, le lac Doré, partent alors en guerre contre ce projet dont les premiers travaux, soutiennent-ils, auraient causé l'abaissement du niveau de leur lac.

Une étude du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ)

avait pourtant indiqué que d'autres causes possibles, comme le pompage intensif de la nappe souterraine, expliquaient bien davantage cette situation. Une direction du ministère avait même financé en sous-main une contre-expertise de l'association, dirigée contre le verdict de la direction régionale du même ministère.

Le promoteur Lebeuf a demandé une compensation de 489 000 \$ et 75 000 \$ pour sa société de construction.

Au plan des faits, le magistrat récuse les accusations que véhiculait à l'époque cette association: le lac Doré, dit-il, s'est abaissé mais pas en raison du projet Lebeuf car la baisse en question a commencé avant les travaux. Le magistrat rejette aussi la prétention des défenseurs voulant que les travaux de réaménagement du

ruisseau aient démarré illégalement car, dit-il, un permis avait bel et bien été accordé par la municipalité et le ministère l'avait autorisé.

Par contre, le magistrat n'atténue en rien la responsabilité de l'association et de ses mandataires même s'il reconnaît qu'ils détenaient une lettre de la représentante de la MRC, Myriam Beaudoin, affirmant que «nous avons déjà averti la municipalité que les travaux effectués [allaient] à l'encontre du règlement de contrôle intermédiaire de la MRC». Les propriétaires du lac Doré avaient aussi en mains une autre lettre d'une fonctionnaire du ministère, signée par Denise Filion, qui faisait «grand état du fait que M. Lebeuf ait osé modifier le cours du ruisseau Doncaster».

Le magistrat estime que ces deux lettres étaient sans fondement et il estime que, malgré leur caractère offi-

ciel, les citoyens n'auraient pas dû s'appuyer dessus jusque durant le procès puisque des permis et autorisations avaient bel et bien été fournis au promoteur.

«Il y a une distinction fondamentale à faire», écrit le magistrat, entre la contestation proprement dite du projet, qui était parfaitement légitime, et la diffamation justifiant l'octroi de dommages-intérêts. En effet, les défendeurs, pour des motifs valables, pouvaient contester ou encore remettre en cause l'étendue des moyens utilisés pour réaliser le projet et le Tribunal ne peut leur faire quelque reproche que ce soit à ce chapitre.»

Le magistrat soustrait d'ailleurs toutes les dépenses d'expertise du promoteur pour justifier et étudier son projet. Il ne retient que les pertes et dépenses résultant directement des attaques diffamatoires.

La mission américaine sur Mars

D'autres indices d'une ancienne présence d'eau

JANE ALLEN
ASSOCIATED PRESS

Pasadena — Il y aurait bien eu de l'eau sur Mars. Grâce aux photos du robot *Sojourner*, premier engin mobile à explorer le sol d'une autre planète, les scientifiques pensent pouvoir affirmer que de l'eau a un jour coulé sur la planète rouge et que la zone où se trouve la sonde *Pathfinder* a même été le théâtre d'une énorme inondation.

Pour son deuxième jour d'exploration de la surface de Mars, *Sojourner* a commencé à analyser hier un rocher grumeleux surnommé «Barnacle Bill» dans une zone constituée de roches diverses. Apparaissant, le six-roues motrices avait fourni des clichés spectaculaires de paysages martiens au Laboratoire de propulsion par réaction de la NASA à Pasadena (Californie).

Les premières images prises par le robot semblent indiquer la présence d'eau. «Il y a tous les indicateurs d'une présence aqueuse», a déclaré dimanche le géologue Ron Greeley, de l'université d'Arizona, pour qui le robot a permis de découvrir des signes manifestes témoignant d'une présence ancienne d'eau sur Mars.

Et dans la région visitée par *Sojourner*, il pourrait bien y avoir eu une gigantesque inondation, «comparable à celle qui a envahi le bassin méditerranéen», a affirmé le spécialiste Michael Malin.

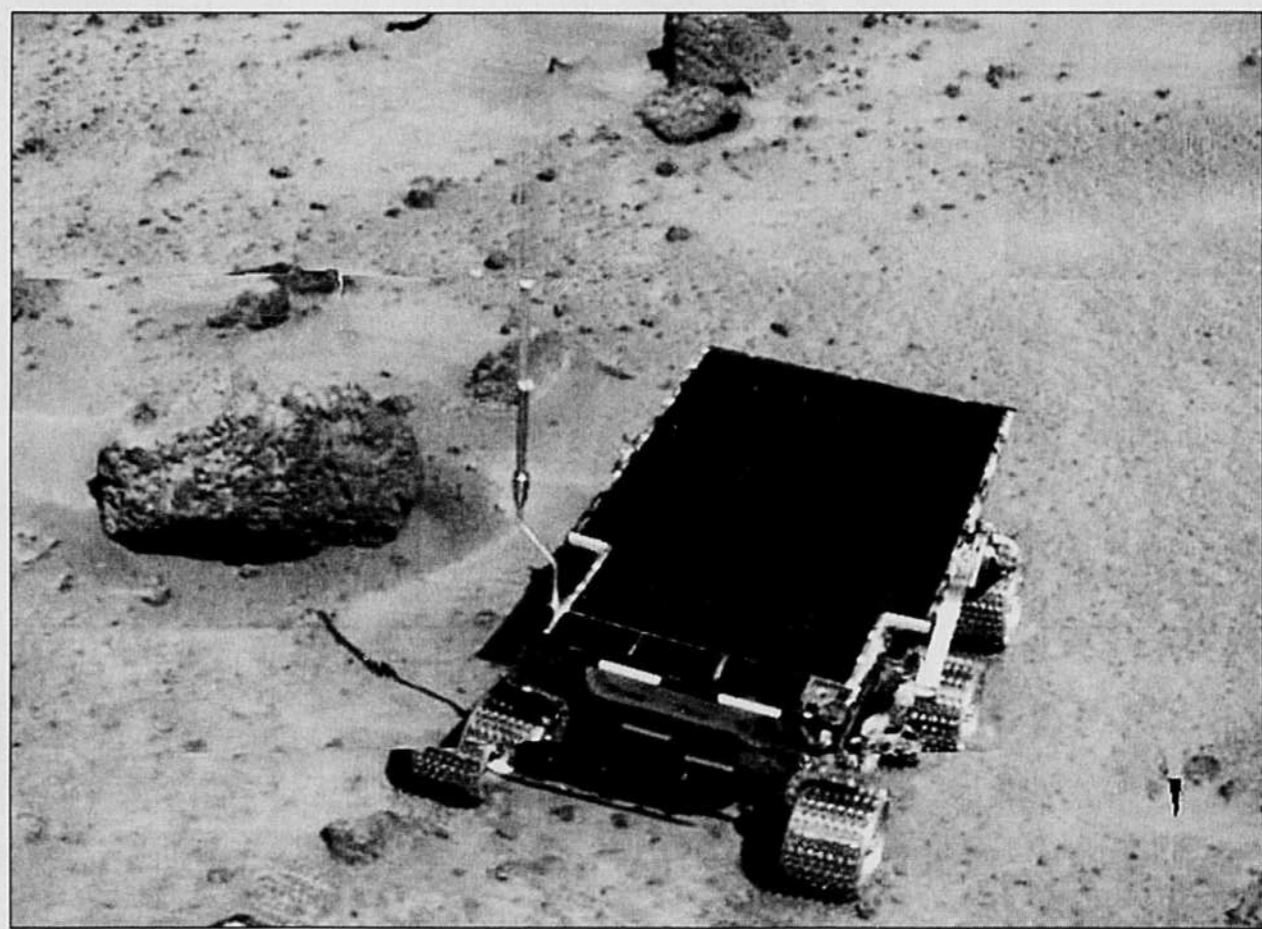
Les photos de *Sojourner* révèlent notamment des traits horizontaux sur une colline qui pourraient être des terrasses creusées par de l'eau en mouvement, selon les experts de la NASA. Baptisé «Ares Vallis», le secteur où *Pathfinder* s'est posé se serait formé sous l'effet d'une énorme inondation qui aurait charrié les rochers qui s'y trouvent aujourd'hui, selon Matthew Golombek, membre du programme *Pathfinder*.

Selon les scientifiques américains, de l'eau, composant vital de la vie, aurait donc bien coulé à la surface de Mars il y a plusieurs milliards d'années. Elle a pu ensuite s'évaporer dans l'espace ou se trouverait toujours sur Mars sous forme de glace dans le sol et dans des calottes polaires.

«Mars pourrait même être plus riche en eau que la Terre», a estimé M. Golombek. La NASA devra envoyer d'autres instruments capables d'explorer le sous-sol pour répondre à cette interrogation. L'objectif est d'explorer la zone à la recherche d'informations pouvant témoigner de l'existence passée de la vie sur Mars.

Après avoir descendu la rampe métallique de *Pathfinder*, *Sojourner* a pu commencer dimanche son exploration de la planète rouge. Le robot s'est tout d'abord éloigné de 10 cm de la sonde, avant d'entreprendre une rotation de 90 degrés et de reculer de 30 cm pour se retrouver nez-à-nez avec le rocher «Barnacle Bill», son spectromètre en contact avec la roche.

«*Sojourner* et *Barnacle Bill* se tiennent la main» a déclaré à l'Associated Press Brian Muirhead, directeur ad-



Le robot *Sojourner* s'est approché du rocher *Barnacle Bill* qu'il doit ausculter durant dix heures.

«Mars pourrait même être plus riche en eau que la Terre»

joint du programme. Le robot devait rester 10 heures en tête à tête avec le rocher, situé à 41 cm de *Pathfinder*, pour analyser sa composition chimique. Les informations recueillies devaient être transmises hier à la Terre. Le six-roues devrait ensuite poursuivre son exploration par l'analyse d'un autre rocher à large base plus éloigné, surnommé «Yogi» par la NASA.

Dimanche, *Sojourner* a également transmis une photo qui devrait ravir les amateurs de l'espace: elle montre la sonde reposant à la surface de la planète rouge.

Le robot est équipé d'une caméra et d'un spectromètre conçu pour analyser les éléments chimiques de la surface de Mars. Cet instrument bombarde des petites zones de roches ou de sol avec des radiations.

Le spectromètre ne prélève pas d'échantillons mais analyse la composition chimique des roches ou du sol. Dimanche, l'appareil a transmis des données à la Terre sur l'étude du sol en bas de la rampe de *Pathfinder*. Les géologues de la NASA n'ont pas encore communiqué les résultats.

«*Sojourner* est l'équivalent robotique de Neil Armstrong sur Mars», a déclaré fièrement le scientifique Henry Moore, un des responsables du guidage de *Sojourner*, en référence au premier homme à avoir posé le pied sur la lune.

La sonde *Pathfinder* (éclairé), la première envoyée sur Mars depuis *Viking* en 1976, s'est posée sur le sol martien vendredi, au terme d'une odyssee de sept mois et 500 millions de kilomètres.

Les images de Mars Pathfinder inondent Internet

La NASA a créé un réseau de 25 sites encombré d'embouteillages chroniques

FRANCIS PISANI
AGENCE FRANCE-PRESSE

San Francisco — Les images en provenance de la sonde américaine *Mars Pathfinder* ont littéralement inondé Internet, où les sites concernés ont enregistré pour la seule journée de samedi 100 millions de consultations, selon l'Agence spatiale américaine (NASA), ce qui vient rappeler qu'il n'y a plus d'événement majeur hors de la toile.

L'Agence spatiale a créé un réseau de 25 sites capables de recevoir simultanément jusqu'à 30 millions de consultations. Il s'agirait de la plus importante installation mise en place pour un événement depuis qu'Internet prétend devenir un média de masses, aux États-Unis tout du moins.

Mais la NASA elle-même n'a pu éviter l'inconvénient majeur de la toile, en comparaison d'autres médias, comme la télévision: plus le public est demandeur et plus il est difficile d'y accéder. Ses sites officiels ont souffert, une fois de plus, d'embouteillages chroniques et l'agence a dû sans cesse en ouvrir de nouveaux pour satisfaire les demandes de consultation des internautes, à l'instar d'un responsable interrogé au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie).

La télévision n'a pas manqué de couvrir l'événement, bien sûr. Alors, pourquoi affronter des difficultés de connexion sur la toile, où, avec un modem ordinaire, il faut beaucoup de temps pour télécharger des images, s'interrogent les sceptiques?

Les amateurs rétorquent qu'Internet leur permet de consulter ce qu'ils veulent, quand ils le souhaitent.

Sur le site de CompuServe, par exemple, ils peuvent consulter des dizaines de fois les mêmes images, qu'il s'agisse de l'animation de la descente du petit robot *Sojourner* ou de la vue panoramique d'Ares Vallis, point d'at-

terrissage de la sonde. Le Johnson Space Center, quant à lui, fournit des informations sur les missions antérieures d'exploration de la planète rouge (*Viking I* et *Viking II*).

Mais cet engouement prévisible constitue surtout une occasion en or pour certaines compagnies, qui peuvent ainsi se faire connaître en offrant des services utiles. Ainsi, deux des principales entreprises de technologie dite «Push», Backweb et Marimba, ont fait la démonstration de la possibilité de recevoir des images directement sur un ordinateur personnel, à mesure qu'elles sont transmises, manière de réinventer la télévision sur ordinateur.

Quant à ceux qui croient toujours qu'il n'y a aucune vie sur Mars, qu'ils se trompent: Marvin le Martien, frère animé de Bugs Bunny, est sur place pour surveiller le bon déroulement de la mission envoyée par les Terriens. La NASA elle-même participe au délire en offrant sur son site Mystic Mars des jeux éducatifs et une question: «Sommes-nous réellement des Martiens?»

Si la plupart des sites concernant la mission *Pathfinder* sont évidemment anglophones, les internautes peuvent par ailleurs suivre les péripéties de la sonde via le site CyberSciences du magazine Québec-Science, le seul site miroir canadien de la mission américaine. CyberSciences signalait cependant hier une panne de son serveur RealAudio — un phénomène planétaire, paraît-il — qui a empêché la retransmission du signal NASA-TV. Un autre signe de l'achalandage montre sur le réseau Internet, conséquence de l'engouement généralisé pour cette mission sur Mars. D'autres sites québécois proposent également des informations variées sur l'événement: le Planétarium de Montréal présente une analyse historique et scientifique de l'astronome Daniel Fortier et l'Agence science-press informe quant à elle ponctuellement les visiteurs de son site sur l'évolution de la mission.

Avec Le Devoir

Les Martiens sont-ils en état de grâce?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Cité du Vatican — La théologie catholique ne s'oppose pas à l'installation d'être humains sur Mars ou d'autres planètes, a déclaré hier à l'AFP le père Gino Concetti, théologien officiel du journal du Vatican *L'Osservatore Romano*.

«Dieu pourrait bien avoir créé des mondes semblables à la Terre, ou même différents, et habités par des êtres intelligents», a-t-il estimé.

«Mais la question primordiale, à laquelle il est difficile de répondre, est la suivante: si ces êtres existent, sont-ils des descendants d'Adam et d'Eve et, dans ce cas, sont-ils entachés du péché

originel? Ou alors sont-ils dans un état de grâce n'ayant pas eu besoin de la passion du Christ pour leur rachat», s'est interrogé le père.

Le père Concetti, qui est un franciscain, a rappelé la thèse traditionnelle franciscaine selon laquelle «le Christ s'est incarné en homme par amour de Dieu et pour sa glorification». Et, selon

cette thèse, «le Christ a très bien pu se manifester, autrement que souffrant sur la croix, à d'autres êtres dotés d'intelligence et qui ne connaissent pas le péché originel».

Il y a quelques années, le théologien jésuite Domenico Grasso, l'un des plus grands experts dans ce domaine, avait vivement souhaité que la

science puisse un jour confirmer l'existence d'extraterrestres.

«J'aimerais vraiment beaucoup apprendre que Dieu est glorifié par des myriades de mondes, peut être plus parfaits que le nôtre, et que le Christ a des «frères» qu'il n'aurait pas dû racheter en payant le prix si fort qu'il a dû payer pour nous», avait-il affirmé alors.



NOUVEAU

LA QUÊTE DE SENS

Enseignement moral et religieux catholique
3^e secondaire

Cahier d'activités et de contenu
288 pages, 14,20 \$
Martial Boucher

Dans ce nouveau cahier d'activités, nous sommes efforcés d'atteindre les objectifs suivants:

- proposer une démarche qui s'adapte facilement aux différentes clientèles du monde scolaire: (douance, bain linguistique, voie technologique, etc.);

- proposer des activités pédagogiques qui soient à la fois significatives pour l'élève et qui respectent la nouvelle approche pédagogique proposée par le MÈQ;

- offrir un guide d'enseignement qui, tout en étant une facture simple, permette des approches différentes et variées et qui rendent la tâche d'enseignement plus simple et plus agréable;

- proposer certains textes d'enrichissement permettant un plus grand approfondissement de la matière.

LIDEC Inc.

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)

H2W 2H5

Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252

Adresse internet:

http://www.lidec.qc.ca

LE DEVOIR

MONTREAL

La vente de Blue Bonnets

Division à Vision Montréal

Des conseillers ont réclamé du gouvernement du Québec une bonification de l'offre d'achat

Le caucus de Vision Montréal demeure divisé sur l'épineuse question de la vente du site de l'hippodrome Blue Bonnets. Les débats reprendront la semaine prochaine, au retour du maire Pierre Bourque qui est en voyage officiel en Amérique du Sud.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec tente d'apaiser le branle-bas soulevé parmi les élus de Montréal par l'offre d'achat du site de l'hippodrome Blue Bonnets. Pour faire contrepoids à ce mécontentement qui divise même les troupes de Pierre Bourque, le cabinet du ministre des Finances, Bernard Landry, a rendu public hier un échange de correspondance, montrant que l'administration de Montréal a pris une décision en toute connaissance de cause.

Les déclarations récentes sur l'absence d'une entente dans ce dossier, qui a fait l'objet de deux annonces officielles (une gouvernementale et l'autre par l'acheteur privé potentiel) exaspèrent vraisemblablement Québec. Selon les documents transmis, le directeur de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Renaud Paradis, a été mis au courant de l'offre gouvernementale dès le 6 mars dernier. M. Paradis déclarait la semaine dernière ne pas en connaître la teneur.

De plus le 26 mars, le chef de cabinet du ministre Landry, Raymond Bréard, expliquait par lettre le détail de l'entente proposée à son vis-à-vis au cabinet du maire Pierre Bourque, Jean-Pierre Gauthier. Dès le lendemain, ce dernier reprenait à son compte l'ensemble de l'offre et en informait M. Bréard par courrier.

Il s'agit de la vente d'un terrain de 4 642 255 pieds carrés à 3,25 \$ le pied carré. La transaction est donc de 15 087 328,75 \$. A cette somme s'ajoutent 10 millions versés à titre de compensation pour des revenus de loyer perdus. Québec garantira le paiement des intérêts, à l'exception des taxes, pour une période de trois ans, soit un total de 3 145 708,05 \$. Si la SHDM accepte l'offre formelle qui est à venir (le conseil d'administration doit se réunir le vendredi 18 juillet), les Montréalais recevraient 28 millions. Le terrain visé a une valeur aux livres de 50 millions.

Si l'opposition officielle à l'hôtel de ville s'inquiète de ce qu'elle appelle «une vente à rabais», plusieurs conseillers municipaux de Vision Montréal ne se montrent guère plus rassurés. Au terme d'un long caucus des élus de l'équipe du maire Pierre Bourque hier, des conseillers ont réclamé du gouvernement du Québec une bonification de l'offre d'achat du site de l'hippodrome Blue Bonnets.

«Le point qui se dégage, c'est qu'il faut que Québec se force et fasse mieux que ce que l'on a là. [...] On a un bail jusqu'en l'an 2003 alors je ne sais pas quelle est l'urgence qu'il peut y avoir d'attendre un mois ou deux de plus. Les chevaux peuvent continuer à courir», a lancé le conseiller Pierre Gagnier, qui est responsable politique du développement économique à la Ville.

M. Gagnier, qui siège au conseil d'administration de la SHDM, a annoncé déjà depuis quelques semaines son rejet de cette offre imposée, dit-il, par le gouvernement du Québec. Il a réitéré sa position, exigeant un effort financier supplémentaire de Québec. «L'offre n'est pas équitable pour Montréal telle qu'elle est là. Il faut demander à Québec d'améliorer son offre ou que l'on garde le terrain et que la SPICC fasse sa piste [son projet de développement]. Je n'empêche pas Québec de faire ce qu'il veut mais moi j'ai le droit de protéger les intérêts des Montréalais», a commenté M. Gagnier.

Son collègue du comité exécutif, Saulie Zajdel, en espère tout autant mais démontre bien peu d'optimisme. «C'est toujours souhaitable de faire bonifier des choses mais je me demande si c'est possible. On verra les suites», a dit M. Zajdel. «Espérons que le deal sera acceptable», a-t-il ajouté.

Certains de ses collègues ont soutenu leur désaccord avec le projet. «Ce matin, on s'attendait à avoir des chiffres. Mais on n'a pas eu la démonstration que la transaction était bonne. Alors on demande à ce qu'on attende pour débattre du dossier», a commenté le conseiller municipal Serge-Eric Bélanger.

«Moi, je continue à penser que c'est un site extraordinaire pour développer la biotechnologie. Un autre casino, ce n'est pas ça que l'on veut à Montréal», a affirmé le conseiller Jacques Charbonneau qui n'hésite pas à parler d'«improvisation» dans ce dossier. La semaine dernière, le conseiller Robert Gagnon dénonçait également l'offre d'achat.

Ainsi, le caucus de Vision Montréal demeure divisé sur l'épineuse question de la vente du site de l'hippodrome Blue Bonnets pour permettre la relance de l'industrie des courses de chevaux. Cette industrie emploie quelque 4000 personnes, principalement en dehors de Montréal. Les débats au sein de l'équipe de M. Bourque reprendront dès son retour la semaine prochaine. Il est actuellement en mission commerciale en Amérique du Sud.

Chose certaine, le dossier présenté comme une excellente nouvelle pour Montréal par les ministres Landry, Serge Ménard et Rémy Trudel, soulève plus d'inquiétude que d'enthousiasme. Force est de constater que les trois ministres ont fait l'annonce de cette offre d'achat en même temps qu'ils présentaient une aide financière de 50 millions à Montréal qui a reçu quelques jours auparavant une facture gouvernementale de 47 millions et que l'industrie des courses de chevaux bénéficie d'un soutien financier de 50 millions, sans recevoir de facture.

La récolte



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DÉJÀ ça pousse! Les légumes ont bonne mine aux jardins communautaires Préfontaine, qui comptent parmi les plus grands et plus beaux de Montréal. Trois bénévoles, Denis Labrie, Yvette Bellegarde et Laurence Bellegarde, en faisaient l'heureux constat hier.

LE DEVOIR

présente ses incontournables

Cahiers de la rentrée

Ne manquez pas notre cahier spécial

tombée publicitaire : le vendredi 8 août

LE DEVOIR

rentrée

scolaire

publié le 16 août prochain!

Ne manquez pas notre cahier spécial

tombée publicitaire : le vendredi 15 août

LE DEVOIR

rentrée

culturelle

publié le 23 août prochain!

Ne manquez pas notre cahier spécial

tombée publicitaire : le vendredi 29 août

LE DEVOIR

rentrée

littéraire

publié le 6 septembre prochain!

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Rappel à l'ordre

(Le Devoir) — L'Office des professions a exigé de l'Ordre des psychologues du Québec, celui-là même qui défraie la manchette depuis plusieurs mois pour des embrouilles internes, qu'il accélère le processus et rende le plan de redressement promis à la fin août plutôt qu'en septembre, tel que l'ordre professionnel l'avait décidé la semaine dernière. «À la demande de l'Office des professions, l'Ordre des psychologues devra modifier son agenda et remettre son rapport à la fin août, ce qui est déjà plus tard que ce qui avait été prévu au point de départ», a expliqué hier Michel Sparr, secrétaire général et directeur des communications à l'Office des professions. Ce rapport final sur le plan de redressement demandé par Robert Diamant, président de l'Office, devait initialement être remis en juin mais des circonstances exceptionnelles ont fait en sorte que l'échéance a été reportée, tel que le décidait et annonçait l'Ordre des psychologues la semaine dernière. Ce rapport doit corriger certains désordres notés par l'Office des professions au sein du fonctionnement du bureau de la corporation professionnelle.

Arpenteur-géomètre devant le comité de discipline

(Le Devoir) — Le syndic de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec a déposé une plainte contre Denis Dubois, arpenteur-géomètre employé de la municipalité de Saint-Basile-le-Grand dans une cause opposant la municipalité à André Biron. La plainte a été initialement déposée par M. Biron, propriétaire d'un terrain à Saint-Basile-le-Grand. M. Dubois représentait la municipalité devant un arpenteur judiciaire, dans une affaire concernant 3500 pieds carrés. M. Biron a finalement eu gain de cause contre la municipalité devant l'arpenteur judiciaire, non sans avoir déboursé 138 000 \$ en frais de procédures. M. Dubois est cité devant le comité de discipline de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec pour avoir entre autres procédé au piquetage d'une partie de l'emprise revendiquée par la ville en ignorant la demande de renfoncement du propriétaire, d'avoir préparé un rapport de piquetage ambigu et incomplet, et d'avoir posé des repères en ne cherchant pas à avoir une connaissance complète des faits. La cause devrait être entendue les 20 et 21 août prochains à Montréal.

Naviguer toute l'année

(PC) — Le préfet de la MRC des Îles-de-la-Madeleine, Benoît Arseneau, aimerait que le nouveau traversier Le Madeleine puisse un jour naviguer à longueur d'année et qu'une liaison maritime soit instaurée entre Cap-aux-Meules et Halifax. Il aura fallu dix ans de travail pour que Le Madeleine, qui a fait sa traversée inaugurale samedi, remplace le Lucy-Maud-Montgomery, qui faisait la navette entre Souris et les îles de la Madeleine depuis 1975.

Accidents coûteux

(PC) — Le coût des maladies et blessures subies par les Canadiens, ainsi que des décès prématurés, s'est établi à 5450 \$ par habitant au cours de l'année 1993, pour un total de 157 milliards, selon une étude réalisée par le ministère fédéral de la Santé. Les coûts directs, tels que les frais d'hospitalisation, les honoraires des médecins, les médicaments et la recherche ont totalisé 72 milliards. Les maladies cardiovasculaires ont été les plus dispendieuses, avec des coûts évalués à 19,7 milliards \$. Viennent ensuite les maladies musculaires et osseuses, à 17,8 milliards, les blessures, à 14,3 milliards et le cancer, avec des coûts estimés à 13,1 milliards.

Plaidoyer de non-culpabilité

(PC) — Le fils du premier ministre Jean Chrétien, Michel, a plaidé non coupable hier à de nouvelles accusations d'agressions et de bris de libération conditionnelle. Michel Chrétien, âgé de 28 ans, doit faire face à deux accusations d'agressions contre sa petite amie et le fils de cette dernière le 25 février dernier, soit 11 jours après avoir obtenu sa libération conditionnelle. Il séjournait auparavant dans une maison de transition de Régina, pour purger sa sentence à la suite d'une accusation précédente d'agression sexuelle. Chrétien serait allé voir un film le 9 mai, en compagnie de sa petite amie, âgée de 37 ans, et du fils de cette dernière. Il avait obtenu sa libération conditionnelle de la maison de transition, après avoir purgé les deux tiers de sa sentence de trois ans consécutive au fait qu'il avait été reconnu coupable d'agression sexuelle. Il doit comparaître à nouveau devant le tribunal le 16 février prochain.

La guerre des prix reprend

(PC) — La guerre des prix de l'essence est repartie au Québec. Selon des données recueillies par le Club Automobile vendredi dernier, c'est en Gaspésie et dans la région de Québec que la lutte est la plus féroce entre les détaillants. A Matane, des stations-service affichent des prix de 51,9 cents le litre alors que dans la région de Québec, les prix se situent dans certaines stations à 55,9 cents le litre. Une baisse a aussi été observée dans la grande région de Montréal où le prix se situe à 57,9 cents le litre. Fait inusité, toujours selon le CAA, les prix sont à la baisse à la pompe alors que le prix payé par le détaillant à la raffinerie a augmenté de sept dixièmes de cent le litre.

Tuyau pourri

(PC) — Le coroner Paul G. Dionne a déposé son rapport à la suite de l'enquête entourant la mort d'un homme le 21 mars lors d'une fuite d'ammoniac à l'usine de transformation de viandes Montpak de Montréal. Le coroner Dionne croit comprendre que l'accident a été causé par la rupture d'un tuyau transportant l'ammoniac après qu'une boîte eut été échappée sur celui-ci. De plus, on a constaté que le tuyau en question était pourri. Le coroner Dionne a recommandé la formation d'un comité d'experts qui reverra la problématique de la gestion des appareils de réfrigération. Il devra faire des recommandations au coroner d'ici six mois.

Klein le messenger

Calgary (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, est prêt à se faire le messenger de la société distincte auprès de ses homologues provinciaux, si les gens d'affaires canadiens souhaitent voir le caractère distinct du Québec reconnu par les législatures. M. Klein dit qu'il profitera de la prochaine rencontre des premiers ministres, le mois prochain au Nouveau-Brunswick, pour envoyer le message, si le Conseil canadien des chefs d'entreprises a une demande précise à formuler en ce sens. Le conseil, qui est formé de chefs de file de l'entreprise canadienne, a soutenu récemment que les provinces devraient reconnaître la contribution particulière que le Québec peut apporter pour promouvoir l'unité nationale. Certains membres de l'organisme ont fait valoir que le premier ministre Klein pourrait jouer un rôle-clé en ce domaine.

Les chiffres officiels d'Élections Canada

Le Bloc québécois ne roule pas sur l'or

Le parti souverainiste arrive au dernier rang au chapitre du financement

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois a commencé l'année avec de maigres ressources, révèlent des documents sur le financement des partis politiques publiés hier par Elections Canada.

S'il a récolté la somme de 1 159 685 \$ du 1^{er} janvier au 31 décembre 1996, il en a dépensé 1 289 301 \$.

Les comptes rendus officiels de Elections Canada ne tiennent pas compte des activités des partis pendant la campagne électorale mais ils donnent une bonne idée de leur état de préparation. Un riche ami de Preston Manning, par exemple, Arthur Child, pdg de Burns Food Limitée, une entreprise d'emballage de la viande, a légué en héritage un million au Parti réformiste.

«L'argent a été très utile», a souligné hier M. Manning en ajoutant que cette somme de un million avait été versée au moment où les réformistes lançaient leur programme électoral l'automne dernier.

La marge de manœuvre financière du Bloc est limitée parce qu'elle s'appuie exclusivement sur les contributions individuelles des militants.

Si l'on compare avec les autres partis, le Bloc est en dernière place. Cette fois-ci, c'est le Parti libéral du Canada qui détient la palme au niveau des contributions du public et des entreprises, soit plus de 14,1 millions. Le

Nouveau Parti démocratique arrive deuxième avec des contributions fédérales de 7,5 millions, et le Parti réformiste, troisième, avec des contributions de 7,3 millions.

Au Bloc québécois, la plus grosse contribution vient de la députée Monique Guay, mère de quatre enfants, qui y a mis personnellement 3575 \$. Le premier ministre Lucien Bouchard n'y a pas mis un sou. Il en va de même pour l'ex-premier ministre Jacques Parizeau.

Le chef du Bloc Gilles Duceppe y est allé d'une contribution de 1340 \$ et l'ex-chef, Michel Gauthier, d'une somme de 650 \$. Yves Duhaime lutte contre le premier ministre Jean Chrétien dans Saint-Maurice, a fait don de 2015 \$ au Bloc québécois. Le vice-premier ministre Bernard Landry s'est mis de la partie en ajoutant 300 \$.

Les libéraux ont déniché plus de 14,1 millions en dons mais c'est loin d'être un record. En 1988, année électorale, les conservateurs de Brian Mulroney avaient récolté plus de 24,5 millions et en 1993, 22,3 millions.

En 1996, les grandes entreprises, les banques et les courtiers en valeurs mobilières ont été très généreux à l'endroit des libéraux de Jean Chrétien. Bombardier a donné plus de 85 000 \$ au Parti libéral, la Banque de Montréal, plus de 86 700 \$, CIBC Wood Gundy Securities plus de 65 300 \$, Scotia McLeod, plus de 70 000 \$.

Les grandes entreprises étaient également au rendez-vous dont: BCE, conglomerat de Bell (29 000 \$), Bell

Canada (17 000 \$), la compagnie aérienne Canadien (26 000 \$), Air Canada (18 000 \$), Claridge (53 000 \$), Northern Telecom (48 000 \$), Rogers Group of companies (59 000 \$) et SNC Lavalin (19 000 \$).

Les géants du tabac n'ont pas négligé les libéraux non plus: RJR MacDonald Inc. leur a donné 66 400 \$, Rothmans, Benson et Hedges, plus de 19 000 \$ et Imasco qui comprend l'impériale Tobacco a versé plus de 43 000 \$.

La plus grosse contribution individuelle versée aux libéraux, soit 7000 \$, vient du Montréalais Charles Bronfman, propriétaire de Claridge, la compagnie qui contrôlait le projet d'aménagement de l'aéroport de Pearson à Toronto. Le premier ministre Jean Chrétien a versé 2700 \$ à son parti.

Le NPD a retrouvé ses alliés traditionnels, les centrales syndicales. Le Congrès du Travail du Canada a versé plus de 15 000 \$ aux néo-démocrates, le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile plus de 115 000 \$ et la Fédération du travail de l'Ontario, plus de 41 000 \$.

Les conservateurs de Jean Charest ont moins bien fait que par les années passées. Ils n'ont recueilli que 6,7 millions, somme répartie à peu près également entre les individus et les entreprises.

Un individu, Fraser Elliott, du cabinet d'avocats Stikeman & Elliott a versé 101 000 \$ aux conservateurs qui en avaient grandement besoin selon lui.

Chaleurs



UN TIGRE du Bengale a trouvé refuge et soulagement dans un bain d'eau froide, hier, au zoo de Lahore. Au Pakistan, la température insoutenable des derniers jours — 45 degrés Celsius! — a provoqué le décès d'au moins vingt personnes.

Incendies de forêt

La France a des problèmes avec ses Canadair tout neufs

Plus modernes et plus puissants, les nouveaux appareils sont toutefois plus sensibles aux vents forts

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — La France a des problèmes avec les bombardiers à eau Canadair qu'elle vient d'acheter au coût de deux milliards de francs (environ 500 millions de dollars).

Les nouveaux CL-215 français présentent un défaut non négligeable, apprend-on: par vents forts, ils seraient incapables d'accomplir pleinement leur tâche.

Pour faire face aux incendies de forêt qui ravagent chaque été le sud-est, la France aligne cette année une escadrille de 12 Canadair tout neufs, plus puissants, plus modernes, capables d'emporter six tonnes d'eau. Les nouveaux appareils, fabriqués par Bombardier, seraient toutefois plus sensibles aux vents que les anciens modèles, ce qui risque d'affaiblir sensiblement le dispositif français de lutte contre les feux de forêt.

Selon un spécialiste, cité par le quotidien *Libération*, l'écopage (lorsque l'avion remplit ses réservoirs sur un lac) est rendu quasiment impossible, et en tout les cas très dangereux, par fort vent de travers. La présence de winglets, des petits ailerons placés au bout des ailes, serait à l'origine du problème.

Un responsable de la lutte contre les incendies, cité lui aussi par *Libération*, avoue que dans ce contexte il vaudrait mieux ne pas demander les interventions des nouveaux

avions par des vents supérieurs à 50 nœuds (100 km/h). Cela est évidemment fort ennuyeux, les jours de grands vents étant par définition des jours de grands risques. Dans le sud, le mistral pousse souvent les flammes à plus de 100 km/h sur des pentes boisées inaccessibles, fait-on remarquer. Rien ne peut alors s'opposer à la progression du feu.

Ce n'est pas la première fois que la France a des ennuis avec ses Canadair, comme on les appelle ici. Les problèmes avaient commencé il y a trois ans avec la livraison du premier appareil, refusée par la Sécurité civile. Pendant les essais, on avait découvert que la soute de l'avion fuyait de façon importante: l'avion perdait une bonne partie de sa réserve d'eau avant d'atteindre les lieux de l'incendie. Le problème avait toutefois été réglé, avait fait savoir la Sécurité civile.

Chaque été, la lutte contre les incendies de forêt dans le sud mobilise des ressources considérables. Cette année, le dispositif comprend 27 000 sapeurs-pompiers épaulés par 3000 hommes de la Sécurité civile, 25 avions bombardiers et une douzaine d'hélicoptères. Lors du dernier grand incendie en 1990, 72 000 hectares de bois avaient été détruits par le feu. Depuis, la moyenne annuelle a été ramenée à 17 000 hectares. L'été dernier, on a réussi à limiter encore davantage les dégâts: seulement 11 000 hectares ont rasés par les flammes.

L'écopage serait devenu presque impossible part fort vent de travers

Une autre année record

La SFA a prêté 547 millions aux agriculteurs

PRESSE CANADIENNE

Granby — La Société de financement agricole (SFA) a connu une deuxième année record consécutive, révèle le rapport annuel 1996-1997 de l'organisme.

Étonnant? Pas vraiment. Au début du printemps, la SFA indiquait déjà qu'avec l'explosion des prêts consentis aux agriculteurs à temps partiel, une méthode de financement rendue possible par le gouvernement il y a deux ans, tout était en place pour connaître une autre année exceptionnelle.

Et c'est bien ce qui s'est produit: pour la première fois, les prêts agricoles ont dépassé le demi-milliard de dollars, atteignant 547 millions, une hausse de 21 % par rapport à l'année passée — elle-même record.

Région agricole par excellence, c'est en Montérégie que le nombre de prêts, près de 1600, a été le plus élevé, pour une somme de plus de 150 millions.

Dans l'ensemble du Québec, la SFA, qui garantit des prêts à des taux semblables aux taux hypothécaires, en a consenti 950 aux agriculteurs à temps partiel, pour 82 millions.

«Il s'agit d'une injection majeure de capitaux, pour une large part dans des régions moins privilégiées en matière de potentiel agricole, mais pour lesquelles cette activité contribue fortement à consolider le tissu économique», indique dans le rapport le président de la SFA, Michel R. Saint-Pierre.

Ce n'est pas parce que le nombre de fermes augmente au Québec que l'organisme, présent depuis les années 30,

connaît ses plus beaux jours. En fait, à bien regarder les statistiques, on remarque simplement la tendance actuelle en agriculture, certes moins accentuée qu'aux États-Unis mais tout de même bien présente: les fermes ne cessent de grossir.

Dans l'utilisation totale des prêts, ceux pour l'achat de fermes ont baissé de 36 % à 29 % de 1994-1995 à 1996-1997, mais l'achat de quota a en revanche presque doublé au cours de la même période, passant de 6,6 % à 12,3 %.

Même chose pour l'achat de machinerie, qui bondit de 5,7 % à 11,2 %.

Enfin, soulignons que c'est la production laitière qui a obtenu le plus de la SFA, soit presque la moitié des prêts consentis (49,7 %), suivie de très loin par la production porcine (13,7 %) et les grandes cultures (11,5 %).

Bouchard se rendra en France cet automne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, se rendra en France à l'automne prochain, a indiqué hier le ministre français des Affaires étrangères à l'issue d'un entretien des chefs de la diplomatie française et québécoise.

Le ministre des Relations internationales du Québec, Sylvain Simard, a entamé hier une visite en France au cours de laquelle il devait rencontrer le nouveau gouvernement socialiste français.

Le ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, a reçu hier M. Simard pour un «entretien chaleureux», selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Anita Limido.

«Cet entretien chaleureux a permis aux deux ministres, qui se rencontraient pour la première fois, d'évoquer la visite en France, à l'automne prochain, du premier ministre du Québec, Lucien Bouchard», a indiqué un porte-parole du Quai d'Orsay, Anita Limido.

Cette rencontre a également été «l'occasion de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité de notre relation bilatérale», a-t-elle ajouté.

Au cours de sa visite en France qui doit s'achever aujourd'hui, M. Simard sera notamment reçu par le premier ministre, Lionel Jospin, et s'entretiendra avec Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports et co-présidente, avec M. Simard, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

La population des faibles revenus grossit

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le revenu de plus d'un million de Canadiens a glissé sous le seuil de pauvreté en 1994, tandis que celui de 846 000 personnes faisait le chemin inverse en dépassant ce seuil, rapportait hier Statistique Canada.

Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à faire partie de la population à faible revenu, cette année-là. La précarité des unions explique en partie ce phénomène. Ainsi, de 1993 à 1994, une personne sur quatre ayant vécu une séparation s'est retrouvée dans le groupe des personnes à faible revenu.

«En fait, un changement dans la composition de la famille augmentait sensiblement les probabilités de franchir le seuil de faible revenu [dans un sens comme dans l'autre]. De 1993 à 1994, environ un Canadien sur six a connu des changements dans la composition de sa famille», note Statistique Canada dans son enquête sur la dynamique du travail et du revenu, rendue publique hier.

Chez les femmes âgées de 65 ans et plus, 10 % ont été sous le seuil de faible revenu en 1993 et 1994, comparativement à 2 % des hommes du même groupe d'âge.

Au total, ce sont les femmes, les enfants et les jeunes de 16 à 25 ans qui ont été les plus touchés par les situations de revenu insuffisant. Une forte proportion d'enfants de moins de six ans vivaient dans des familles à faible revenu.

Selon les données recueillies, 22 % de tous les enfants âgés de moins de six ans faisaient partie d'une famille à faible revenu, en 1993 ou en 1994.

Au total, 16 % de la population canadienne, soit 4,4 millions de personnes, vivaient au-dessous du seuil de faible revenu au moment où l'enquête a été menée.

Le seuil de faible revenu est celui à partir duquel une famille est susceptible de se trouver en situation précaire puisqu'elle dit consacrer une plus grande proportion de son revenu aux besoins de base.

LE DEVOIR

LE MONDE

Élargissement de l'OTAN

Dernière offensive contre le «diktat» américain

PHILIPPE RATER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Madrid — Les membres de l'OTAN étaient toujours divisés hier soir, à quelques heures d'un sommet «historique» à Madrid, sur le choix de nouveaux membres, issus pour la première fois d'Europe de l'Est. Les États-Unis, qui jouent un rôle dirigeant dans l'Alliance, maintiennent leur décision de n'inviter à adhérer, aujourd'hui, lors de la première journée du sommet, que la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. «Les États-Unis refusent toujours d'inscrire dans le communiqué final» qui sera entériné aujourd'hui officiellement par les chefs d'Etat et de gouvernement «des noms de pays et/ou un calendrier» pour l'adhésion d'autres candidats européens, selon un diplomate.

Emmenés par la France et l'Italie, une petite dizaine de membres de l'OTAN s'oppose au «diktat» américain et demande que le premier groupe d'invités comprenne également la Roumanie et la Slovaquie. La France a proposé il y a quelques semaines à Denver d'inviter à adhérer les cinq candidats les mieux placés (sur douze au total), dont l'intégration dans l'OTAN serait cependant échelonnée dans le temps en fonction de leurs progrès. Le président Jacques Chirac devait défendre cette position lorsqu'il rencontrera ses homologues de l'OTAN.

Selon des diplomates, une telle idée de «3+2» convient à l'Italie, alors que des discussions ardues se poursuivent sur d'autres formules de compromis, incluant la mention des noms de pays pouvant adhérer lors d'une deuxième vague et/ou de date pour leur intégration. L'Italie est un «ferme partisan» de l'inclusion de la Roumanie et de la Slovaquie dans l'OTAN, a déclaré hier le chef du gouvernement italien Romano Prodi. Vendredi, le premier ministre canadien Jean Chrétien avait indiqué qu'il essaierait à Madrid de «dégager un consensus» pour que ces deux pays soient invités à se joindre à l'Alliance.

«Il y aura un autre sommet en 1999», a rappelé Madeleine Albright

«Il y aura un autre sommet» de l'OTAN en 1999, pour célébrer le 50^e anniversaire de la création de l'Organisation le 4 avril 1949 à Washington, a rappelé hier le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright. «A ce moment-là» il pourra y avoir «un réexamen des candidatures», a-t-elle ajouté. Le président Clinton avait lui-même évoqué jeudi cette perspective. Il avait alors cité péle-mêle les noms de plusieurs candidats potentiels: pays baltes, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie et Autriche. Dans le communiqué en cours de négociations entre les 16 alliés, l'idée d'une «porte ouverte» de nouvelles adhésions sera clairement indiquée, a souligné un responsable de l'OTAN, sans toutefois préciser si les mentions envisagées comprendraient ou non des dates ou des noms de pays.

EN BREF

L'armée contre la Camorra

Rome (Reuter) — Le ministre italien de l'Intérieur, Giorgio Napolitano, a annoncé dimanche que le gouvernement projetait d'envoyer des troupes à Naples pour contribuer à la lutte contre la mafia locale, la Camorra. «Nous allons définir dans la semaine les modalités d'un recours militaire et ciblé des militaires à Naples», a-t-il déclaré à la télévision, tout en reconnaissant que «cela ne résoudrait pas tous les problèmes». Plus de 80 personnes ont été assassinées et des dizaines d'autres blessées depuis le début de l'année à la suite d'un regain de règlements de comptes entre mafiosi napolitains. «L'armée va soulager la tâche des centaines de policiers de Naples qui seront ainsi mieux à même de s'occuper directement de la Camorra», expliquait hier Napolitano dans les colonnes du *Corriere della Sera*. La presse italienne estime que plus d'un millier de soldats pourraient ainsi être mis à contribution pour établir le règne de la loi dans une région qu'elle a baptisée «le far west italien» et où opèrent une quarantaine de bandes mafieuses.

Colombie: hélicoptère abattu

Bogota (Reuter) — Des rebelles colombiens ont abattu un hélicoptère militaire dimanche dans l'est de la Colombie, tuant 21 militaires et quatre civils, a annoncé le général Manuel José Bonett, chef de l'armée. Quatre soldats qui se trouvaient à bord de l'appareil ont survécu et ont pu rejoindre par leurs propres moyens un poste militaire voisin du lieu de l'attaque. Deux d'entre eux souffrent de brûlures importantes. L'appareil, un Mi-17 de fabrication russe, survolait une zone reculée de la province d'Arauca après que des rebelles de l'Armée de libération nationale eurent dynamité un tronçon d'oléoduc plus tôt dans la journée. L'oléoduc, le plus grand du pays, dessert des gisements exploités par la compagnie américaine Occidental Petroleum. Le général Bonett a expliqué que l'hélicoptère transportait une équipe chargée de réparer les dégâts mais que des guérilleros cachés dans des maisons proches de la section sabotée avaient tiré sur l'appareil, qui s'est écrasé et a pris feu.

Violence politique au Kenya

Nairobi (AFP) — Neuf personnes ont été tuées par la police et des dizaines blessées hier au Kenya lors des manifestations organisées par l'opposition, selon un bilan établi par la télévision et les organisateurs. La chaîne KTN a fait état de sept morts, dont trois à Nairobi, trois à Nyahururu où les manifestants ont dévasté le poste de police pour libérer leurs dirigeants arrêtés dimanche, et d'un tué à Thika. Les organisateurs des manifestations ont affirmé que trois personnes avaient été tuées par balles à Thika, ce qui porte, avec ceux décomptés par KTN, le bilan total à neuf morts. Des manifestations non autorisées ont été organisées hier dans 56 villes kenyennes pour exiger des réformes constitutionnelles avant les prochaines élections prévues à la fin de l'année.

Chili: procès «suprême»

Santiago (AFP) — Du jamais vu au Chili! Depuis une semaine, le Parlement a mis en route un jugement politique dont le «suspect» est le juge en chef de la Cour suprême. La situation est délicate, a reconnu hier le président Eduardo Frei qui rappelle que le processus se situe à l'intérieur des prérogatives parlementaires. Un parti d'extrême droite (UDI) est à l'origine de cette cause à l'encontre du juge Jordán qui aurait commis des gestes «illégaux» dans un procès touchant le plus grand trafiquant d'héroïne jamais arrêté au Chili. Parallèlement, des députés préparent une autre accusation contre trois juges d'une division de la Cour suprême.

Hun Sen consolide son emprise sur Phnom Penh

De Paris, le prince Ranariddh appelle à la «résistance»

Des scènes de pillage ont été signalées hier dans la capitale cambodgienne, où les affrontements entre partisans des deux co-premiers ministres auraient fait jusqu'à 50 morts depuis samedi.

REUTER

Phnom Penh — Hun Sen, second co-premier ministre cambodgien, a parachuté hier sa prise de contrôle militaire de Phnom Penh et de ses faubourgs au détriment des forces de son rival royaliste Norodom Ranariddh réfugié en France, d'où il a annoncé qu'il dirigerait la résistance à ce «coup d'Etat».

Fils du roi Norodom Sihanouk, lequel se trouve de son côté à Pékin, Ranariddh était premier co-premier ministre du fragile et hétéroclite gouvernement de réconciliation nationale issu des élections organisées en 1993 sous les auspices des Nations unies.

La tension entre les deux premiers ministres rivaux allait croissant au fur et à mesure qu'approchaient les nouvelles élections, théoriquement prévues l'an prochain, et a dégénéré samedi en violents affrontements militaires à Phnom Penh, fief des partisans de Hun Sen, qui pris rapidement le dessus.

La résidence et le siège du parti de Ranariddh sont tombés dimanche aux mains des forces de l'ancien protégé du Vietnam,



WALLY SANTANA ASSOCIATED PRESS

Ces moines bouddhistes des environs de Phnom Penh, dérangés dans leur méditation, ont dû sortir de leur temple par l'orifice créé par une roquette.

qui ont en outre pris sans coup férir la base militaire de Tang Krasang, en lisière de l'aéroport international de Phnom Penh, après son évacuation dans la nuit par les royalistes.

Fermé au trafic international depuis le début des affrontements, qui auraient fait jusqu'à 150 morts, selon des sources autorisées, l'aéroport de la capitale devrait rouvrir d'ici 48 heures, le temps de réparer les dégâts subis et de supprimer les traces

des pillages, a annoncé la direction de l'aviation civile.

Selon des témoins, les royalistes ont dévalisé avant de partir les boutiques hors taxe de l'aéroport, dont une piste aurait été endommagée, et leurs adversaires ont achevé de les piller hier.

Mais les nouveaux maîtres de Phnom Penh ont levé le couvre-feu nocturne imposé ce week-end, bien que des incidents graves et des pillages étaient également si-

gnalés dans la capitale, où un reporter local a notamment été abattu par les gardes du corps d'un officiel du gouvernement.

Le reste du pays semble ne pas avoir été entraîné dans le conflit bien que, selon un responsable royaliste, un bref engagement ait eu lieu hier entre les deux camps à Battambang, fief des forces de Ranariddh et deuxième ville du pays.

Le prince, qui s'est réfugié en France dès vendredi sur le conseil de ses généraux, devait recevoir dans l'après-midi à Aix-en-Provence la visite d'un émissaire de l'Elysée, lequel observe pour le moment un prudent mutisme sur la nouvelle donne politique au Cambodge.

Avant que Hun Sen annonce la déchéance de son rival, Paris avait condamné les affrontements, durant lesquels son ambassade a été endommagée, et réclamé la «reprise sans délai du fonctionnement normal des institutions» et l'organisation des élections promises par les deux premiers ministres.

Mais Hun Sen a décrété dimanche soir que Ranariddh était «un traître et un voleur» qui n'était plus habilité à diriger le gouvernement. L'intéressé a réagi en annonçant qu'il prenait de l'étranger la tête de la résistance «à l'intérieur et à l'extérieur» de son pays.

Hun Sen a par ailleurs refusé l'intervention «trop tardive et inutile» de Sihanouk, qui, de Pékin, où il se fait soigner, a appelé ce week-end les deux antagonistes à venir le voir pour régler leur différend par le dialogue.

MEXIQUE

Le PRI, un parti fondé par le pouvoir et pour le pouvoir

NOËL LORTHOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), qui vient de subir la pire défaite électorale de son histoire, fut fondé en 1929 par le pouvoir et pour le pouvoir, afin de maintenir son hégémonie.

Son fondateur fut le général Plutarco Elias Calles (1877-1945), qui créa le Parti national révolutionnaire (PNR) le 4 mars 1929, quelques mois après avoir quitté la présidence et imposé la réélection d'Alvaro Obregón, qui avait déjà été président entre 1920 et 1924.

Ce dernier n'eut cependant même pas le temps de prendre possession du pouvoir, puisqu'il fut assassiné 17 jours après sa réélection.

Après cet assassinat, Calles n'essaie pas de se maintenir à la présidence, mais se fait nommer «Jefe Maximo de la Revolucion». A la tête du PNR nouvellement créé, il influera directement sur la politique de ses successeurs, tous issus du parti, pendant 17 ans. En raison du titre dont se prévalait Calles, cette période est appelée le «maximato» par les historiens.

Pendant cette période, Calles s'emploie à reconstruire le pays, et met fin au pouvoir fragmenté des centaines de caudillos issus de la Révolution de 1910. Puis il jette les bases institutionnelles du système politique mexicain, qui vise à établir un pouvoir durable et hégémonique, concentré au sein d'un régime présidentiel, vertical et autoritaire.

L'arrivée à la présidence du général Lázaro Cardenas (1934-1940), qui refuse de se soumettre à Calles, met fin à l'influence de ce dernier, qui sera même expulsé du pays, après d'immenses manifestations de rue où il est traité de «traître à la cause révolutionnaire».

Cardenas, selon les historiens, donnera une orientation plus «socialisante» au régime et changera le nom du parti

en Parti mexicain de la révolution (PMR). Il est notamment l'homme de la nationalisation du pétrole mexicain, en 1938.

Sous Cardenas, le régime conforte son orientation autoritaire, populiste et paternaliste, basée sur un corporatisme s'appuyant sur les trois «secteurs» ouvrier, paysan et populaire, qui formaient la Confédération nationale des organisations populaires (CNOP), pilier du parti.

Le 18 janvier 1946, le PRM change de nom et devient officiellement le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), lors d'une convention au Cinéma Metropolitan.

Les historiens font généralement remonter le début du déclin du PRI au mouvement étudiant de 1968 et à la brutale répression d'une manifestation par l'armée qui fit au moins 200 morts le 2 octobre sur la place des trois cultures de Tlatelolco, dans le centre de la capitale.

D'autres dates jalonnent le déclin du parti: la crise de la dette en 1982, le tremblement de terre de septembre 1985 (5000 morts), ou les autorités — et donc le parti — furent notamment incapables d'organiser les secours, les assassinats politiques de mars et septembre 1994 (Luis Donaldo Colosio, candidat présidentiel, et Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du parti), la crise du peso de décembre 1994, et enfin l'apparition en 1994 et 1995 de deux mouvements de guérilla, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), dans le sud et le centre du pays.

L'accroissement de la pauvreté (40 millions de pauvres officiellement pour plus de 90 millions d'habitants), les scandales, l'enrichissement des cadres du parti, la corruption galopante, les luttes de clan incessantes, qui rythment la vie politique depuis 68 ans, ont aussi pesé lourd dans la défaite électorale de dimanche.

Le début du déclin du parti remonte au mouvement étudiant de 1968 et à la répression brutale d'une manifestation

La saison des marches menace la paix précaire en Ulster

Prochain rendez-vous: l'anniversaire de la bataille de la Boyne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — La saison des marches menace à nouveau la paix précaire en Irlande du Nord, après les violences qui ont suivi dimanche le passage d'un défilé protestant dans le quartier catholique de Portadown, au sud-ouest de Belfast.

Ces violences qui, à en croire la police, ont été soigneusement orchestrées par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ont frappé toute la province, de Belfast à Londonderry, en passant par Armagh, Newry et Portadown. Elles se sont soldées par 20 blessés hospitalisés, dont un adolescent de 14 ans grièvement atteint à la tête par une balle en plastique tirée par la police.

Une bombe a explosé dimanche soir près d'un poste de police de l'ouest de Belfast, sans faire de blessés, et l'IRA a revendiqué une attaque au cours de laquelle une femme policière a été blessée par balle à Coalisland, dans le comté de Tyrone.

La décision du ministre à l'Irlande du Nord Mo Mowlam d'autoriser la marche à passer dans le quartier catholique de Garvaghy Road, contre l'avis de ses résidents, a sérieusement érodé le capital confiance du gouvernement travailliste dans le camp natio-

naliste. Mme Mowlam et la police d'Ulster ont fait valoir que cette décision était «le moindre des maux», l'annulation de la parade étant de nature à provoquer des violences du fait des protestants.

Ainsi John Hume, le leader nationaliste modéré du SDLP, a estimé qu'il était «irresponsable» de laisser passer une marche dans un lieu comme Garvaghy Road.

Vaines négociations

Le Sinn Fein, dont les représentants à Garvaghy Road ont fait preuve, tout autant que les orangistes protestants de Portadown, de la plus grande intransigence lors des vaines négociations menées par Mme Mowlam pour trouver un compromis, avait beau jeu de crier lundi à la provocation.

Mais, nombre d'Unionistes relèvent qu'en affirmant dimanche devant des nationalistes catholiques que le meilleur moyen de «confronter leurs adversaires» était «d'aller dans la rue», Martin McGuinness, le numéro deux du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, n'a certainement rien fait pour calmer les esprits.

Hier matin toutefois, le primate catholique d'Irlande, l'archevêque Sean Brady, a demandé aux habitants des

localités où doivent se dérouler des marches conflictuelles «d'entamer des pourparlers dès que possible».

Le prochain rendez-vous à haut risque aura lieu le 12 juillet, date anniversaire de la «bataille de la Boyne» qui, en 1690, vit la victoire de l'armée du roi Guillaume d'Orange sur les catholiques de Jacques II. D'importants défilés sont prévus à cette occasion à Belfast et Londonderry.

Des dizaines de milliers de protestants sont attendus dans la capitale de la province et une partie des défilés doit passer près du quartier catholique ultra-sensible de Lower Ormeau Road.

Le dernier, les protestants avaient traversé ce quartier dans le calme alors que les forces de l'ordre tenaient à distance les habitants catholiques après avoir barré les rues à l'aide de leurs véhicules blindés.

Mais c'est surtout la marche de Londonderry, avec son trajet controversé le long des anciennes murailles de la ville, qui risque de poser les problèmes les plus graves.

A ce jour le gouvernement n'a annoncé aucune décision sur ces deux défilés. Comme pour Portadown, il devrait abattre ses cartes au dernier moment.

Crise ministérielle en Israël

Lévy l'emporte sur Sharon

REUTER

Jérusalem — Benjamin Nétanyahou semble avoir réglé ce week-end le conflit ouvert qui l'opposait à son ministre des Affaires étrangères David Levy aux dépens du fougueux Ariel Sharon.

Le premier ministre israélien a créé la surprise dans les milieux politiques et financiers israéliens en préférant pour le portefeuille des Finances son ancien ministre de la Justice Yaacov Neeman au «faucou» Sharon, qui était donné favori pour ce poste.

Celui-ci était vacant depuis la démission, en juin, de Dan Meridor, en désaccord avec le chef du Likoud sur la politique monétaire. Neeman avait été deux mois ministre de la Justice l'an dernier avant d'être contrainct à la démission par une inculpation d'entrave à la justice.

La nomination de Neeman, disculpé par la justice israélienne en mai, soulage les investisseurs non pas parce qu'il les rassure — il leur est encore peu familier — mais parce que le poste élargit à Sharon auquel ils prêtent une réputation de gaspilleur des deniers publics.

Sharon se voit non seulement souffler le poste par un juriste de peu de poids politique mais aussi frustrer du siège qu'il convoitait dans le cabinet restreint chargé jusqu'à présent de définir la stratégie vis-à-vis des Palestiniens.

Néanyahou s'est rallié à l'idée de son ministre des Affaires étrangères David Levy, qui le pressait de supprimer cette structure réunissant les chefs du gouvernement, de l'armée et de la diplomatie, plutôt que d'y associer le bouillant artisan de l'invasion israélienne du Liban.

46 fois la prison à vie pour un membre du Hamas

Berlin — La justice militaire israélienne a condamné hier à 46 peines cumulées de prison à vie un Palestinien accusé d'avoir été le maître d'œuvre d'attentats à la bombe qui ont fait 46 morts l'an dernier en Israël, a-t-on appris au tribunal.

Hassan Salameh, 26 ans, un activiste de la branche militaire clandestine du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a reconnu avoir planifié les trois attentats et revendiqué ses actes pendant le procès.

Le tribunal militaire de la colonie de Beit El, au nord de Ramallah en Cisjordanie, a suivi le réquisitoire du procureur, qui avait demandé 46 peines de prison à perpétuité, une pour chaque mort. Le tribunal a également infligé au prévenu une peine supplémentaire de 20 ans de prison pour «appartenance et activités au sein d'une organisation illégale».

La cour avait reconnu coupable M. Salameh le mois dernier de la préparation des trois attaques-suicide, qui ont fait 46 morts, outre les kamikazes, en février et mars 1996 en Israël, et largement contribué à faire dérailler le processus de paix au Proche-Orient.

Agence France-Presse

Cinq ans pour le numéro 3 du FIS algérien

REUTER

Paris — Abdelkader Hachani, numéro trois du Front islamique du salut (FIS), a été condamné hier par la Cour criminelle d'Alger à cinq ans de prison et à la privation de ses droits civiques, rapporte l'agence de presse algérienne APS.

Hachani qui était en détention provisoire depuis cinq ans comparait devant un tribunal d'exception pour propagation de nouvelles de nature à nuire à l'intérêt et à l'unité du pays, un chef d'accusation pour lequel le procureur avait requis la peine maximale de dix ans de prison.

L'agence APS précise que cet ingénieur pétrochimiste de 42 ans était poursuivi pour la publication dans la presse d'une «adresse à l'armée» considérée par celle-ci comme une incitation à la désobéissance des soldats.

É D I T O R I A L

Craquement décisif
au Mexique

François Brousseau

Les élections de dimanche au Mexique ne consacrent pas, comme on l'a laissé entendre, l'alternance dans un pays qui reste jusqu'à nouvel ordre une «démocratie restreinte». Le Parti révolutionnaire institutionnel et son président, même affaiblis, restent toujours en selle. Mais l'ouverture est là, réelle, et l'édifice monolithique du pouvoir mexicain ne sera plus jamais le même après ce 6 juillet 1997.

Tour à tour, dans un pays après l'autre, les monuments pétrifiés de la politique d'un autre âge connaissent un spectaculaire déclin. Hier en Afrique du Sud, en ex-URSS, et dans toute une série de pays soumis au parti unique ou à une quelconque tyrannie, le printemps faisait sauter les vieux embâcles et les vieilles murailles.

C'est maintenant le tour du Mexique et de son dinosaure national, le Parti révolutionnaire institutionnel, une formation dont le nom ressemble à un oxymoron. Parti-Etat au sens le plus fort, omniprésent dans la politique à tous les échelons, dans les syndicats et dans les entreprises, le vent du changement l'a bel et bien atteint, avec ces élections législatives qui marquent la fin d'une époque.

Au Mexique même, les journaux d'hier arboraient presque tous un bel optimisme sur «l'exercice sans bavures» de dimanche, hormis quelques exceptions locales: consultation propre et libre — surveillée, il est vrai, par une armée d'observateurs étrangers —, triomphe de la transparence, de l'esprit civique, du pluralisme, respect des institutions, acceptation par tous les camps des résultats — à commencer par un Ernesto Zedillo bon prince dans la «défaite» de son parti.

Défaite du PRI? Enfin, il faut le dire vite! Le mot est fort, certains médias en ont quelque peu abusé. Le Parti révolutionnaire institutionnel conserve la présidence de la République, avec un Zedillo en selle jusqu'à l'an 2000. Le PRI a perdu la majorité absolue des sièges à la Chambre des députés, mais il y reste le premier parti et de loin. Le PRI continue de jouir d'une confortable majorité au Sénat, de la plupart des importantes municipalités, ainsi que de ses innombrables relais traditionnels qui ratissent toute la société mexicaine. Un contrat, un emploi, une subvention, une inscription, à petite ou à grande échelle, cela passait — et cela passe encore souvent — par des contacts politiques avec ceux qui dirigent ce pays, que ce soit dans votre village, votre région ou à l'échelon central.

Il n'empêche: Cuauhtémoc Cardenas, une grande figure de la gauche d'opposition — fils dissident, il faut quand même le souligner, du Parti révolutionnaire institutionnel, car dans ce pays tout ou presque descend du PRI — occupera le nouveau poste de maire élu de Mexico. C'est à ce jour la percée la plus importante dans l'armure monolithique du régime mexicain, un événement dont il faut prendre la mesure.

Mexico est une ville-Etat peuplée trois fois comme le Québec, et Cardenas n'a pas caché qu'il entendait, depuis son nouveau poste, mener une politique excédant de loin les habituelles prérogatives d'une municipalité. Ce qu'il veut, en réalité, c'est faire — un

peu comme Jacques Chirac en France — de la mairie de la capitale une base de conquête de la présidence en l'an 2000, lui qui a déjà par deux fois mordu la poussière dans la poursuite de cette ambition.

Mais la mairie — et, peut-être demain, la présidence — pour quoi faire au juste? On se souvient d'un Cardenas qui, visitant à Montréal les amis syndicalistes québécois il y a quelques années, dénonçait avec virulence l'ALENA canado-américano-mexicain. Qu'en dit-il aujourd'hui? Eh bien, on raconte à Mexico qu'il a mis, depuis, beaucoup d'eau dans son vin — ou sa téquila — sur cette question. Normal: il se rapproche du pouvoir, et entend désormais donner une envergure internationale accrue à Mexico

**La traduction
politique
des changements
psychologiques
et sociaux des
dernières années**

comme grande cité commerçante. Alors, vive le libre-échange!

C'est évident: le vieux PRI est un animal blessé. Assassinat scandaleux et non éclairci d'un leader politique en mars 1994, crise du peso menant à un spectaculaire débâcle en décembre 1994, descente aux enfers de Carlos Salinas de Gortari, celui que tout le monde applaudissait encore il y a cinq ans pour son «modernisme» exemplaire, corruption encore plus galopante alors que le Mexique s'insère pleinement dans les circuits de la drogue, émergence d'une guérilla d'opposition nouveau genre: tout cela a entraîné l'érosion de la toute-puissance et de l'arrogance du PRI, et donné du crédit à l'opposition, sans qu'on ne sache trop ce qu'elle ferait pour que tous ces problèmes reculent.

Selon les règles traditionnelles de la démocratie élective, le test ultime, c'est l'alternance au pouvoir. Et le pouvoir, dans un pays comme le Mexique, cela reste la présidence de la République. À strictement parler, il n'y a donc pas encore eu d'alternance politique au Mexique. En se montrant bon prince comme il a su le faire dimanche soir, devant la perte de la majorité absolue du PRI pour la première fois en 70 ans, en «arborant» une défaite qui n'en est pas tout à fait une, le président Zedillo a voulu — à la face du pays et à la face du monde — montrer patte blanche et prendre avantage de l'ouverture démocratique. Et ce, sans que son propre poste ne soit menacé! Habile...

Il n'empêche: ces élections sont un début de traduction, dans la sphère institutionnelle, de faits économiques, sociaux et psychologiques qui ont déjà commencé à changer le visage du Mexique et à mettre à bas le vieil édifice totalitaire.

Voter contre le PRI, pouvoir faire enregistrer régulièrement son vote sans intimidation ni bourrage d'urnes, envisager pour l'avenir un autre type de régime politique (dont on ose croire qu'il pourrait être tant soit peu différent): tout cela est désormais devenu possible. C'est peu, mais c'est en soi un trop bel événement pour qu'on fasse la fine bouche. Alors bravo Zedillo, bravo Cardenas et bravo les Mexicains!

L E T T R E S

Un peu de respect...

Je ne tiens pas à faire l'apologie des idées de Howard Galganov. Cependant, je suis déçu quand une intellectuelle comme Josée Legault utilise la tribune prestigieuse du *Devoir* (25 juin) pour manquer carrément de respect à l'égard d'une personne aux opinions contraires aux siennes.

Un sain débat sur l'avenir du Québec et du Canada mérite plus d'ouverture, de diversité et d'élevation que les propos arrogants et anglophobes de Mme Legault.

Philippe Savoie
Sainte-Foy, 25 juin 1997

... anglophobie?

Des propos «anglophobes»? Où ça? «Arrogants»? Ou ça? A moins qu'on suive la mode et que l'on confonde mollesse et «ouverture» ou critique et «anglophobie».

Josée Legault

Un grand vide!

Chaque dimanche, comme téléphage, c'était pour moi un rituel de regarder *Sous la couverture* à Radio-Canada. J'apprenais le 21 juin dans *Le Devoir* que cette émission disparaît des ondes.

C'est encore la culture qui écope et qui fait perdre des plumes à Radio-Canada comme diffuseur. Avec la disparition de *Sous la couverture*, le mandat culturel de la télévision d'État en prend pour son rhume. Radio-Canada, comme média télévisuel, s'enfonce encore plus dans la commercialisation de son produit. Il est inacceptable que Radio-Canada ne diffuse plus d'émission littéraire.

Que réserve l'avenir aux amoureux du livre qui étaient des fidèles de *Sous la couverture*? Une autre émission littéraire prendra-t-elle l'antenne et en aura-t-elle la qualité et l'éclectisme? Yves Préfontaine
Sherbrooke, 30 juin 1997

Gérard Pelletier,
un modèle

Sans nous connaître vraiment, le seul lien qui nous a rattachés, c'est que nous sommes nés la même année. Nos aspirations sociales concordent. Sans épier ses faits et gestes, j'ai toujours éprouvé du plaisir à entendre cette voix haute à plus d'un titre.

L'Action catholique a été pour notre génération une émancipation de l'esprit, ouvrant l'horizon sur l'aspect positif de la vie, développant des consciences sensibles au bien commun, au-dessus des contraintes traditionnelles. A vrai dire, c'est ce droit à la différence qui permettait à des personnes de la trempe de cet homme racé de confronter quelquefois les mauvaises habitudes de la hiérarchie omnipotente. Sans être un radical, il savait prendre place pour soutenir sincèrement ses opinions sans brimer personne. La qualité de sa langue était un autre de ses atouts pour impressionner favorablement son auditoire en termes courts et précis.

Je comprends M. Trudeau lorsqu'il avance «que c'est un peu de mon âme qui s'en va», ça nous coupe le souffle de voir un pilier de notre société nous quitter à jamais.

À son épouse et ses enfants, mes respects.

Théophane Valiquette
Mont Saint-Hilaire, 28 juin 1997

Une initiative
intéressante

Opération Dialogue, fruit de la concertation entre Destination Montréal, un regroupement de 80 commerçants du centre-ville, et entre des groupes et des intervenants sociaux, dont Spectre de rue, YMCA centre-ville et Opération Tandem, a officiellement vu le jour le 25 juin dernier. Une travailleuse sociale à la disposition

des commerçants de même que trois étudiants vont œuvrer, à partir de la problématique de l'itinéraire, afin de rapprocher ceux qui «font peur» de ceux qui «ont peur» (*Le Devoir*, 26 juin 1997).

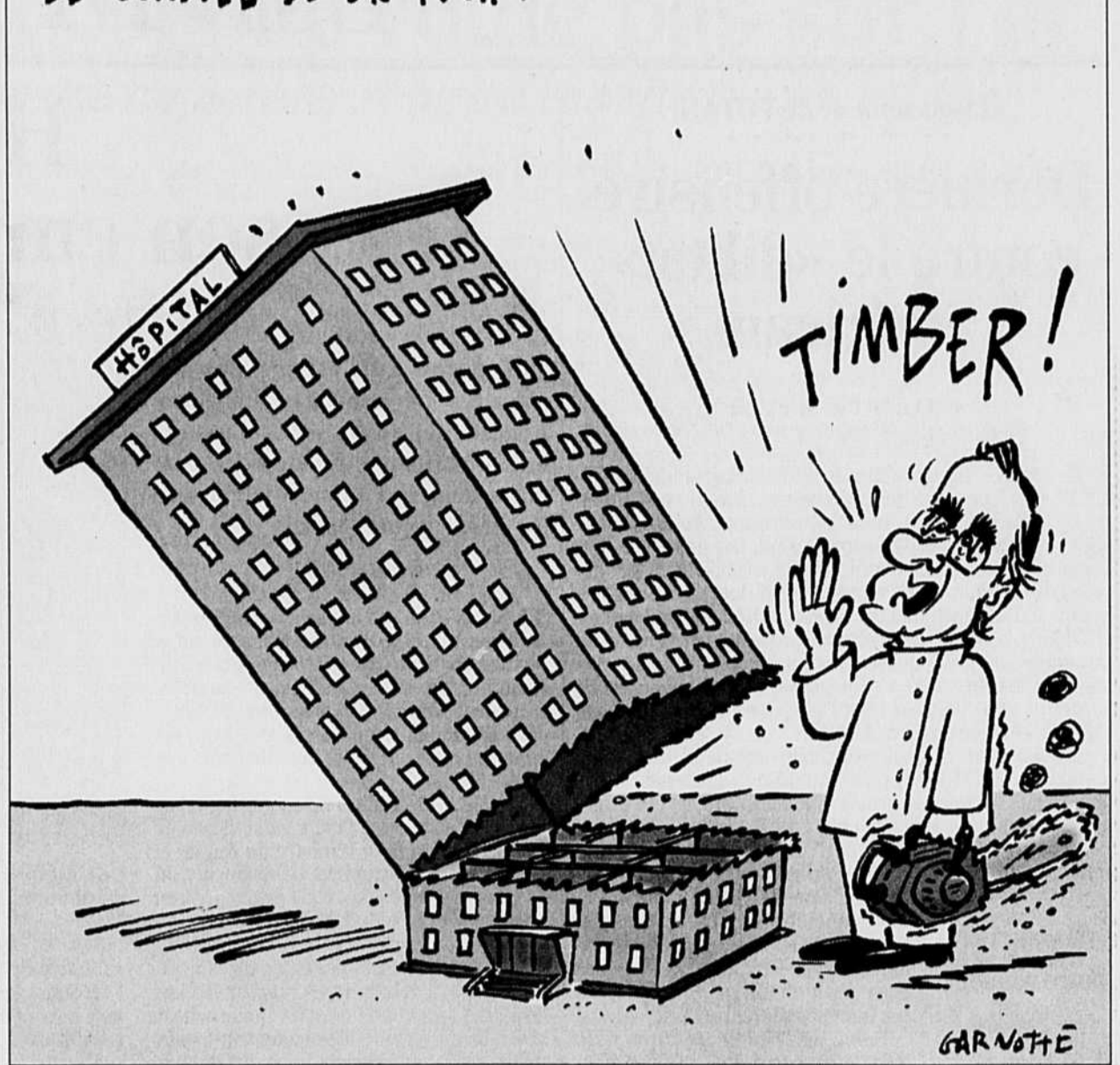
Insuffisante en soi, compte tenu de l'ampleur du phénomène, cette initiative est néanmoins intéressante. Tout d'abord, si elle devait permettre d'avancer sur la voie de la déjudiciarisation des rapports conflictuels des personnes itinérantes au reste de la population. Advenant l'atteinte au moins partielle d'un tel résultat, cela pourrait bien paver la voie à une nouvelle initiative dans le milieu des gens de la rue. Qui sait si Opération Dialogue ne pourrait pas déboucher sur la création d'une entreprise du cru, opérant avec et par les gens du milieu, laquelle, à l'instar du journal *L'Itinéraire* ou de la *Chorale de l'Accueil Bonneau*, deviendrait, pour des exclus, un véhicule privilégié de leur réinsertion!

Certes, «l'argent est loin d'être le seul problème des âmes égarées puisque 40 % des jeunes sans-abri viennent de familles aux revenus moyens». Il n'en demeure pas moins que le dénuement matériel constitue, pour la plupart des gens de la rue, surtout parmi les plus jeunes d'entre eux, le terreau où se développent la déviance, l'exclusion, bref une vraie mort sociale. A cet égard, une certaine condescendance et un certain paternalisme risquent de faire long feu.

Travailler à abattre les tabous et à vaincre les préjugés à l'égard des personnes itinérantes, c'est faire œuvre éminemment utile et responsable. Œuvrer à la réinsertion des exclus, en même temps que pour la justice sociale et une redistribution équitable de la richesse collective, cela s'avère des conditions sine qua non de l'assainissement de notre société. La convivialité faisant office de premier pas dans la bonne direction.

Pierre Hamel
Montréal, 27 juin 1997

LE SCALPEL DU DR ROCHON



REPRISE

L'utopie

Un peu comme lorsqu'arrive le printemps, il y a des moments où l'on sent la nécessité de faire un grand ménage. Ainsi, est-ce parce que j'ai 30 ans, ou que le millénaire touche à sa fin, ou que le calme de l'été m'en laisse le temps que soudain un besoin me pousse à entreprendre l'inventaire des rêves et des cauchemars de notre époque. Les tourbillons de l'actualité ou la simple paresse nous empêchent trop souvent de clarifier nos idées. On jongle alors avec nos espoirs et nos peurs, comme l'utopie, la liberté, la démocratie, le nationalisme, sans trop savoir quelle énergie renferment de telles idées.

Prenons l'utopie. Est-ce une vieilleries que nous devrions brader lors de notre prochaine vente de garage ou encore tout bonnement jeter à la poubelle? N'est-ce pas plutôt cette part irréductible d'espoir qui nous habite, et qui nous fait rêver d'un monde meilleur? Aujourd'hui, on ne sait plus trop quoi faire de nos désirs d'utopie. Normal: à en croire la rumeur, nous vivons déjà dans le meilleur des mondes. Alors, qui donc a eu la mauvaise idée d'élire les socialistes Tony Blair en Grande-Bretagne et Lionel Jospin en France?

En fait, les socialistes européens vont effectuer un peu de bricolage dans le sous-sol du libéralisme mais sans toucher à ses principes généraux. Blair et Jospin reprennent ainsi à leur compte la théorie de Francis Fukuyama, ancien conseiller au Département d'Etat américain, selon qui la démocratie libérale marquerait le fin mot de l'histoire puisque ses principes sont si parfaits qu'ils ne peuvent être améliorés. Bref, la démocratie libérale serait l'utopie enfin réalisée exempte de contradictions fondamentales. Ah bon?

Le libéralisme regorge pourtant de contradictions pour la simple et bonne raison que cette philosophie a

subi l'usure du temps. Les premiers libéraux étaient des utopistes et des révolutionnaires qui contestèrent les armes à la main l'autorité de la couronne, de la religion et de la tradition. Mais le libéralisme est devenu, en Occident du moins, un discours conservateur qui justifie son hégémonie s'affirmant parfait et qui persuade de sa supériorité en rappelant qu'il a vaincu le fascisme et le communisme. Mais aucun système politique ne peut prétendre être en mesure d'anticiper et de répondre à toutes les évolutions — culturelles, sociales, économiques, technologiques — que connaissent les sociétés.

Il suffit d'ouvrir n'importe quel journal pour découvrir que le libéralisme s'adapte mal à certains changements. Le processus de production transformé par la technologie et la spéculation de biens virtuels sur les marchés financiers ne sont que deux exemples des changements imprévus auxquels répond mal le libéralisme. Résultat, le taux de chômage refuse de baisser malgré une augmentation de la production et des profits et l'environnement se détériore au point que certains pays insulaires vont être engloutis sous la mer si rien n'est fait pour stopper le réchauffement de la planète. Nulle surprise donc que même un requin de la finance comme George Soros découvre soudain que le libéralisme — caractérisé par l'individualisme et la compétitivité — entraîne d'intolérables inégalités qui provoquent à leur tour de l'instabilité.

De «dangereux» rêveurs savent d'ailleurs que le libéralisme n'est pas exempt de contradictions puisque leur vie même est détruite par ces contradictions. Dès lors, le socialisme, aussi timide soit-il, ou l'écologisme, tout naïf qu'il paraisse, et même — oui — l'islamisme, si étrange et malsain selon nous, sont autant de tentatives de penser autrement la vie

sociale de demain, et de resituer l'individu au centre d'un univers où il n'y aurait plus que l'argent qui «compte». Ceux qui ne se reconnaissent pas dans la tradition libérale se battent pour défendre et promouvoir leur utopie sans laquelle leur vie et celle de leurs enfants n'ont pas de sens.

Les marxistes et les libéraux ont toujours affirmé que l'histoire avait un sens, et que le modèle qu'ils proposaient constituait le stade suprême du développement humain. Pour le philosophe Ernst Bloch, c'est en fait l'utopie qui permet aux êtres humains d'avancer dans un monde obscur. Cette soif d'utopie — ou «principe d'espérance» — entraîne souvent des catastrophes. D'ailleurs, les rêveurs sont au tapis après avoir trop longtemps refusé de repenser le marxisme, la grande utopie du XX^e siècle qui prit la forme d'un vaste cauchemar.

Les rêveurs doivent retrouver leur souffle et leurs esprits, repenser l'utopie, la révolution et surtout la liberté, que le libéralisme s'est approprié. Pas surprenant pour une doctrine qui fait si grand cas de la propriété privée! Aujourd'hui, le libéralisme refuse de se livrer à toute introspection. Un certain «libéralisme vulgaire» a donc remplacé le pitoyable «marxisme vulgaire» d'antan, et tout comme lui il se gargarise de clichés et de slogans vides.

Si, aveuglé par son succès, le libéralisme continue à nier le besoin de se repenser, les rêveurs — méprisés et exclus — se remettront bientôt en marche car l'être humain ne peut s'empêcher d'espérer un monde meilleur.

À P R O P O S

... du choix scolaire des décrocheurs

La plupart des diplômés du secondaire (80 %) ont poursuivi leurs études ou leur formation en vue de l'obtention d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires. Les études universitaires étaient la forme la plus répandue d'études postsecondaires (42 %), suivies par les études collégiales (29 %).

Par contre, seulement un «sortant» (décrocheur) sur quatre a poursuivi des études: près de la moitié d'entre eux ont opté pour les écoles de métiers ou des programmes de formation professionnelle ou d'apprentissage accrédités, lesquels n'ont souvent pas le diplôme d'études secondaires comme critère d'admission. Les perspectives

d'emploi des diplômés de ces programmes peuvent être moins bonnes que celles des titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui fréquentent le collège ou l'université.

Selon les enquêtes menées par Statistique Canada au début des années 90 auprès des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, le taux de chômage des diplômés d'écoles de métiers ou de formation professionnelle était au moins le double de celui des diplômés de collèges, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

Warren Clark, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

La révision du projet de partenariat

Urgences en vue du prochain référendum

Les souverainistes doivent veiller au danger d'être les complices du Canada

CLAUDE BARITEAU
Anthropologue et professeur
au département d'anthropologie
de l'Université Laval

À la clôture de la session parlementaire, le premier ministre Lucien Bouchard a signalé l'urgence de mieux définir le partenariat proposé au dernier référendum. Il a aussi espéré revoir d'ici peu d'autres sections du programme de son parti.

Dans trois éditoriaux intégrés, la directrice du *Devoir* confirme la nécessité de préciser le partenariat recherché tout en souhaitant l'approfondissement de deux autres sujets. Le premier est le contenu d'un projet politique issu d'une conception civique du nationalisme. Le second, la mondialisation et l'effet d'uniformisation qui peut en résulter.

A son avis, ces deux sujets doivent guider une refonte du projet souverainiste. Dans le premier cas, pour en extirper la problématique du ressentiment. Dans l'autre, pour démontrer que le Québec, indépendant plutôt qu'une simple province, tirera mieux son épingle du jeu dans la mondialisation.

Je partage ses vues. Ma perspective est cependant différente. Pour moi, la question du Québec et des francophones se pose depuis toujours en lien avec la scène internationale. Ce fut le cas en 1760, en 1774, en 1791, en 1834-36, en 1867, en 1940 et en 1970. C'est encore vrai en 1990. Cette question y trouve son sens et sa portée.

L'approche des Britanniques à l'égard du Québec, puis celle des Canadiens, a consisté à infléchir cette question en fonction de leurs intérêts respectifs. Il s'ensuivit la minorisation des francophones. La Révolution tranquille visait à la combattre. L'élan impulsé a progressivement débouché sur le renforcement de l'idée d'indépendance. Le gouvernement Trudeau y a contribué, surtout avec le coup de force de 1982. Ont fait de même les échecs de Meech et de Charlottetown mais aussi la création d'entités supranationales et l'apparition de nouveaux pays.

Aujourd'hui, le Canada s'ajuste à ces changements. Il modifie ses politiques économiques, sociales et culturelles. Ses objectifs: se départir de pouvoirs secondaires et conserver les secteurs stratégiques, dont ceux que le Québec estime vitaux pour son propre développement.

Le Canada a toujours agi de la sorte. Et chaque fois, il recherche la complicité du Québec. Si ses dirigeants la lui refusent, ils deviennent ses ennemis. Ce fut le cas des Patriotes. C'est aujourd'hui celui des promoteurs de l'indépendance du Québec.

Pour s'en convaincre, point n'est besoin de Conrad Black. En 1993, je l'ai découvert lors d'un échange auquel participait Charles Taylor. Grâce à lui, j'ai appris que j'étais un ennemi.



Lucien Bouchard: d'ici l'indépendance, un ennemi; après...

Aujourd'hui, j'en suis revenu. Mais j'ai acquis la conviction que c'est la seule façon d'être pro-Québec. Le problème, c'est que plusieurs souverainistes s'imaginent mal en ennemis et ont une propension à la complicité.

Si la révision du projet de partenariat se fait sans lien avec l'idée d'un Québec indépendant, elle conduira à la recherche d'une nouvelle complicité. C'est un scénario piégé. Le ministre Stéphane Dion salive déjà à l'idée de mettre en relief les contradictions des souverainistes sur ce point. Alors, attention.

Les souverainistes doivent montrer que l'indépendance du Québec est un «plus» pour le peuple québécois. Si un partenariat amplifie ce «plus» pour

le Québec tout en étant avantageux pour le nouveau Canada, il peut avoir un sens. Si ce n'est pas le cas, proposer un partenariat ne peut qu'affaiblir la thèse de l'indépendance.

J'ai toujours pensé que les efforts demandés au peuple québécois pour redresser les finances publiques avaient pour but de rendre le Québec, le jour de la déclaration d'indépendance, moins vulnérable aux stratégies canadiennes de déstabilisation et auprès des organismes financiers internationaux.

Je le pense encore. Aussi, j'estime que la ligne déjà tracée dans ce dossier doit être maintenue. La souveraineté comme cible. Un partenariat économique avec le Canada s'il raffer-

mit la position du Québec et si le Canada y trouve son compte. Dans le dossier du partenariat, j'imagine mal le chef du Parti québécois abandonner les outils qui consolident la souveraineté sur la scène internationale au moment où il les aura enfin en main.

Ce dossier doit être abordé en lien avec le projet de souveraineté. Il n'est pas le seul. Un autre est certes la démonstration des avantages économiques, sociaux et culturels de créer l'État du Québec. Depuis Expo 67, plus de 60 pays ont vu le jour. Il doit bien y avoir des exemples convaincants.

Sur ce point, je rappelle que Michel Bélanger, le président du camp du NON en 1995, considérait l'indépen-

dance économiquement viable. Sa crainte était des coupes éventuelles dans les programmes sociaux. Le gouvernement du Québec les a faites, pressé en cela par celles du gouvernement fédéral et le laxisme des gouvernements Bourassa et Johnson.

Depuis, il appartient au Parti québécois de se révéler. A mon avis, au moins cinq dossiers méritent une attention: 1- une définition québécoise d'une culture politique commune; 2- l'élaboration d'un projet de société; 3- une «québécoisisation» de l'épargne, surtout de l'épargne-retraite; 4- la dynamisation de l'économie du Québec avec ses multiples liens externes; 5- le processus d'accession à l'indépendance, en particulier les prétentions des partitionnistes et les exigences d'une reconnaissance internationale.

La particularité de ces dossiers est de centrer la réflexion sur l'indépendance du Québec. J'ai développé celui d'une conception civique du Québec dans *L'Action nationale* de septembre 1996. En avril 1997, Gérard Bouchard a soutenu dans cette revue et dans cette page qu'un «véritable projet de développement collectif [...] est indispensable pour une nation qui entend intégrer et mobiliser ses citoyens autour de valeurs communes».

Les autres dossiers sont aussi en chantier. Celui de l'épargne, dont l'épargne-retraite, l'est grâce aux révélations de Rosaire Morin de *L'Action nationale*. Déjà apparaissent ici et là des fonds québécois. Et puis, un peu partout, les responsables des caisses de retraite réexaminent leurs portefeuilles de placement. Mais il faut aller beaucoup plus loin en s'inspirant des pays européens plutôt que des pratiques états-uniennes prisesées par le ministre des Finances.

Ce dossier est le nerf de la guerre. Investir hors Québec par le moyen des mécanismes actuels de pompage de l'épargne et obtenir des dégrèvements d'impôt révèle l'ineptie des gouvernements du Québec. Ce dossier n'est pas indépendant d'une dynamisation de l'économie québécoise selon nos intérêts et nos priorités, ce qui n'empêche aucunement son ouverture au monde. En cette matière, il importe plutôt de trouver les moyens pour éviter d'être soumis aux seules forces financières internationales.

Tous ces dossiers permettront une refonte du projet souverainiste. Dans le processus d'accession à l'indépendance, il n'y a pas de solution magique. Deux facteurs sont toutefois déterminants: 1- le niveau de conscience de la population; 2- le contenu du projet de société envisagé. Les débats autour de ces dossiers les activeront. Mieux, ils favoriseront un rassemblement des Québécois. Ce sera la meilleure garantie contre les pressions partitionnistes ou autres visant à contrer la reconnaissance du Québec comme membre à part entière des Nations unies.

Esquiver ces débats et concentrer la réflexion uniquement sur le partenariat amèneront Lucien Bouchard à franchir les premiers pas qui le sortiront de l'histoire. Je ne peux imaginer cet homme, que j'admire, suivre les traces de Robert Bourassa. Aussi doit-il accepter de vivre avec l'idée d'être un ennemi d'ici l'indépendance du Québec. Après, ce sera une tout autre histoire.

L'affaire somalienne

Camouflage un jour, camouflage toujours...

Art Eggleton n'a qu'à bien se tenir: l'enquête continue

DOUGLAS M. GIBSON
Directeur des éditions
McClelland & Stewart

De toute évidence, le camouflage sur la Somalie se poursuit au moment où l'establishment de la capitale canadienne remue ciel et terre pour sa propre défense. Confronté à une mise en cause percutante de la commission d'enquête visant les forces armées canadiennes, le tout nouveau ministre de la Défense, Art Eggleton, aurait pu promettre d'étudier avec soin l'ensemble du rapport.

Il a plutôt choisi, conseillé sans doute par les mêmes dirigeants du ministère de la Défense que critique le rapport, de ne pas tenir compte du travail des commissaires, bien avant que n'importe quel champion de lecture rapide ait pu espérer avoir digéré ses 1611 pages.

Il est symptomatique que le ministre ait choisi de s'attaquer également à ce qu'il appelle «le comportement étrange» de Peter Desbarats, qui projette d'écrire un livre sur son expérience de commissaire. M. Eggleton se plaint amèrement du fait que le livre est «fondé sur l'information qu'il a reçue, information [acquise] aux frais du public dans l'exercice d'une mission publique».

Il me vient quelques réflexions en tant qu'éditeur de ce livre à venir. M. Eggleton, qui se plaît à critiquer les titres qu'il déteste, n'aimera pas non plus le titre de *Somalia Cover-up: A Commissioner's Journal* («Camouflage dans l'affaire somalienne: le journal d'un commissaire»).

Tout d'abord, l'«information» que M. Desbarats a reçue n'était ni privée ni secrète; elle était à la disposition de toute personne qui choisissait de suivre les séances de la commission, ouvertes au public. Les impressions qu'il confie à son journal lui sont personnelles. Il y a, au pays, une longue et honorable tradition d'ex-commissaires qui écrivent ou donnent des causeries — eh! oui, même pour un cachet... — sur des sujets dans lesquels leurs tâches de commissaire les ont amenés à patauger. À ce jour, personne n'a laissé entendre que cette connaissance acquise péniblement devrait être supprimée ou que ces ex-commissaires devraient être muselés.

Laisser entendre que quelqu'un ne devrait pas écrire un livre au sujet d'informations reçues

«en vertu d'une tâche reliée à une mission d'ordre public», c'est agir d'une manière que bien des collègues de M. Eggleton à Ottawa jugeraient draconienne, car cela mènerait à la suppression de toute une gamme de livres catalogués comme mémoires politiques. Point n'est besoin que M. Eggleton aille chercher trop loin des opinions sur ce point.

Les Canadiens, qui ont vu un gouvernement mettre fin à l'enquête qui, désagréablement, commençait à s'approcher des hautes sphères, peuvent se consoler à la pensée qu'un système ouvert permet la rédaction et la publication de livres même si le gouvernement n'en aime pas le contenu. Dans notre régime démocratique, il serait impensable que le gouvernement tente, directement ou indirectement, de supprimer le livre de M. Desbarats.

C'est notre conviction que les personnes déçues de ne pouvoir témoigner devant cette enquête tronquée saisisseront l'occasion de faire connaître leur version des faits dans le livre. M. Eggleton pourra à l'automne, lorsque paraîtra ce livre, constater qu'il s'est trompé dans son espoir de voir le tout se résorber.

Art Eggleton a choisi de ne pas tenir compte du travail des commissaires

L'enquête commençait à s'approcher dangereusement des hautes sphères

Réplique à une chronique de Gérard Bérubé

Hydro-Québec et les «gérants d'estrade»

Les jugements de valeur n'ont pas leur place, même dans des textes d'opinion

JEAN-MARC PELLETIER
Président du Syndicat professionnel
des scientifiques de l'IREQ

Permettez-moi de réagir à la chronique de Gérard Bérubé du 21 juin, chronique destinée à étayer les thèses d'Hydro-Québec en ce qui a trait à la déréglementation du marché de l'électricité en Amérique du Nord et au positionnement du Québec dans ce contexte.

Je ne tiens pas à émettre une opinion quant aux propos rapportés dans votre chronique — chacun a droit à ses opinions — mais plutôt à commenter le jugement de valeur que vous portez sur ceux qui soutiennent une thèse différente. Et je cite: «Avec seulement neuf mois à la présidence d'Hydro-Québec, André Caillé a eu tôt fait de goûter à la contestation de tous ces gérants d'estrade qui peuplent le Québec. Son approche, qui consiste essentiellement à attaquer de front cette continentalisation de l'énergie dans le respect des forces et des acquis québécois de la

société d'État, est contesté par les environnementalistes, des leaders syndicaux et certains membres des partis politiques.»

J'aimerais vous souligner le fait que ce jugement de valeur m'a profondément blessé. S'il est bien un individu qui a étudié ce dossier, peut-être mieux que quiconque au Québec, je me targue d'être cette personne. Non seulement ai-je invité mes concitoyens à porter un jugement critique sur la déréglementation de l'électricité, mais j'ai eu le respect élémentaire d'étayer mes thèses dans un document — au demeurant fort substantiel et dont je vous ai fait personnellement parvenir une copie — qui a été abondamment cité par plusieurs médias et qui a reçu un accueil respectueux des membres de la Commission parlementaire de l'économie et du travail. De plus, j'ai participé à de nombreuses tribunes où j'ai eu le courage de confronter mes opinions à celles de mes opposants. Cependant, être qualifié de «gérant d'estrade»

est particulièrement insultant. Selon la définition que je donne à un tel terme — et vous me corrigerez si nous ne partageons pas cette définition —, un «gérant d'estrade» est un individu qui se contente de critiquer les choses sans les étayer et sans prendre part à l'action. Ce qualificatif vous sied bien, tenant compte du travail que vous avez accompli, à ce jour, dans ce dossier.

«Gérant d'estrade»: individu qui se contente de critiquer sans agir

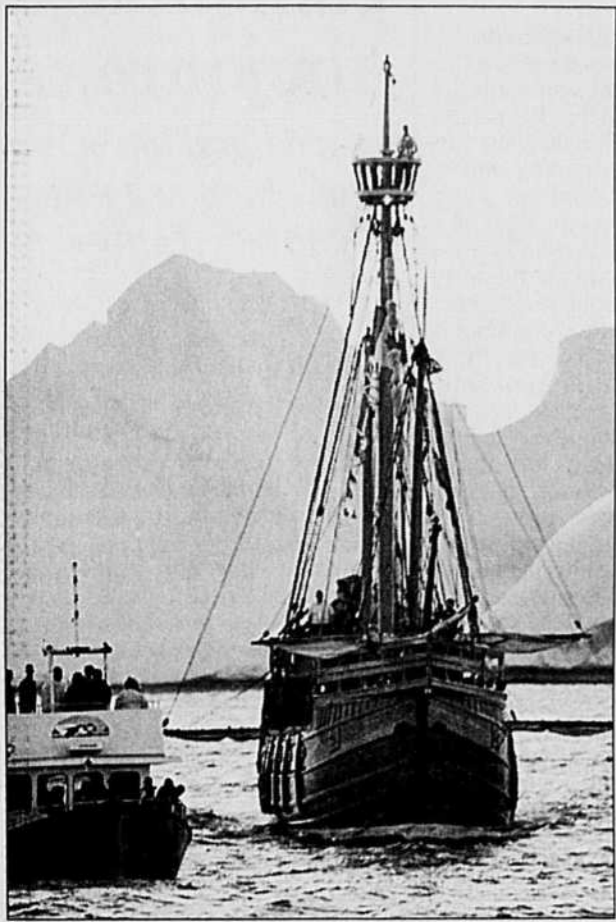
En effet, où sont vos études économiques et financières destinées à étayer une telle aventure? Où sont vos données, M. Bérubé? Avez-vous seulement jamais présenté une quelconque analyse des enjeux stratégiques, techniques et juridiques de la déréglementation de l'électricité au Québec? Avez-vous seulement jamais évalué la force relative de nos compétiteurs — électriciens et gaziers — pour corroborer ou non notre entrée dans le marché déréglementé de l'électricité aux États-Unis? Jamais. Il vous appartient de faire des articles fort complaisants pour Hydro-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-François Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commiss); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arseneault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vén, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brisson (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Partons,
la mer est belle!

JONATHAN HAYWARD THE EVENING TELEGRAM (PC)

LE MATTHEW, réplique du navire sur lequel Jean Cabot a atteint Terre-Neuve en 1497, continue son tour de l'île. Il a quitté Saint-Jean dimanche et a atteint le point le plus à l'est de l'Amérique du Nord, le cap Spear, où on le voit ici avec un immense iceberg en arrière-plan. Le navire mettra plusieurs semaines à faire le tour de la province.

Tobin croit que le projet
de la Basse-Churchill
ne saurait tarder

Saint-Jean, T.-N. (PC) — Selon le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, la réalisation du projet hydro-électrique de la Basse-Churchill, au Labrador, n'est plus très éloignée.

«D'une manière ou d'une autre, et puisque les règles ont changé au sud de la frontière, la Basse-Churchill a enfin une chance d'être pleinement développée», a-t-il affirmé lors d'une réunion des ministres de l'Énergie et des Mines.

La nouvelle réglementation en vigueur aux États-Unis, note M. Tobin, donne au secteur canadien des services publics un meilleur accès à ce marché.

«C'est notre espoir d'arriver à un terrain d'entente et de trouver les conditions de mise en valeur de sites comme celui-ci avec notre partenaire naturel, géographique et historique, Hydro-Québec», a lancé M. Tobin.

En juin, lors d'une rencontre de premiers ministres provinciaux et de gouverneurs américains de l'Est, au Rhode Island, il avait abordé le dossier avec son homologue Lucien Bouchard, du Québec.

«Ce fut une discussion productive, a rappelé M. Tobin. M. Bouchard, je pense, a été plus constructif dans ses commentaires que lorsque je l'avais entendu lors de précédentes rencontres.»

Des fonctionnaires de Terre-Neuve et du Québec se penchent sur le dossier de la Basse-Churchill, a-t-il noté. L'Office national de l'énergie a classé le barrage de 2000 mégawatts projeté à Gull Island, une portion de la Basse-Churchill, «site hydro-électrique vierge qui présente les plus bas coûts en Amérique du Nord», a souligné Brian Tobin.



S.V.P. Assurez-vous
que ce papier journal
soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VILLES Un malaise certain

SUITE DE LA PAGE 1

La mairesse de Sainte-Foy et première vice-présidente de l'UMQ, Andrée Boucher, craint l'éclatement et elle pense que le cœur du problème de la facture de Québec repose sur une iniquité entre les six villes centres et les autres. Mme Boucher demande à Québec d'obliger les villes centres à sabrer dans leur masse salariale et d'aider les autres municipalités avec des mesures leur permettant d'effectuer les mêmes compressions de 6 % sur les coûts de main-d'œuvre.

Selon elle, Québec souhaite régner en divisant les municipalités, mais la mairesse de la banlieue de Québec estime qu'il s'agit là d'un fort mauvais calcul. Le gouvernement doit reprendre et assumer une partie des 500 millions, dit-elle.

«Si le gouvernement réussit à faire passer son plan, ce sera un échec pour les citoyens. Ce n'est pas en brisant ce qui marche qu'on répare ce qui ne marche pas. Le parti pris pour les villes centres est en train de mettre le Québec à feu et à sang.»

De son côté, le maire de Laval, en ancien président de l'UMQ, Gilles Vaillancourt, même s'il reconnaît que le gouvernement québécois a réussi une «parfaite division du monde municipal», ne compte pas monter aux barricades pour s'en prendre aux villes centres. «Je n'ai pas à les attaquer, ni à les défendre.» Mais il reconnaît également que la facture telle que transmise par Québec comporte des iniquités. «Par exemple, dit-il, quel est le traitement qu'une ville six fois plus petite que la nôtre, Hull, mérite que les gens de Laval ne mériteraient pas? L'impact sur leur budget est de 3,5 % et le nôtre de 7 %.»

M. Vaillancourt rejette la facture du transport scolaire. Il

affirme que les municipalités sont bien gérées et qu'elles ont déjà fait le ménage. Il prédit que la contreproposition de l'UMQ dépassera même l'objectif visé par Québec en trouvant l'argent dans «ses propres budgets et ses propres chevauchements».

«S'il attend de nous que nous lui disions comment gérer son entreprise, nous lui dirons. Il sera servi à souhait, pour plus de 500 millions.»

Le maire de Laval est d'avis que le ministre Trudel devrait revoir ses chiffres puisque son gouvernement est déjà dans une moins mauvaise posture qu'il y a quelques mois: plus de départs que prévu dans le secteur public, reprise de l'économie qui fera augmenter les revenus en taxes et impôts, aide du fédéral en paiement de transfert dans le domaine de la santé...

Mme Boucher affirme pour sa part que le gouvernement québécois devrait regarder du côté des loteries et considérer davantage l'augmentation de l'impôt des revenus des particuliers, une mesure plus équitable, que de favoriser un accroissement de l'impôt foncier, inévitable dans le contexte actuel.

Dans le but d'éviter des augmentations de taxes et des diminutions de services au sein des villes, l'UMQ travaille donc depuis quelques semaines à sa contre-offre qui devrait permettre au gouvernement québécois de récupérer 400 millions sans pénaliser les municipalités.

Parallèlement à cela, des représentants de l'UMQ continuent de prendre part aux discussions techniques aux tables des chantiers de discussion ouverts par le ministre Trudel. De plus, le président de l'UMQ, Mario Laframboise a accepté de rencontrer la semaine prochaine des représentants syndicaux qui parlent au nom des 80 000 em-

ployés municipaux. Il fera également le tour du Québec afin de vérifier les économies possibles par des mises en commun d'équipements, de services et d'infrastructures.

L'UMQ semble néanmoins plus fragile que jamais. La mairesse de Sainte-Foy travaille à la création d'un regroupement des municipalités autres que les villes centres et elle affirme que des maires de banlieue font de même à Montréal. L'objectif est de contrer l'influence des grandes villes au sein de l'UMQ.

«Il y a un malaise certain, explique-t-elle. Les six villes centres font un tel boucan. Les orientations sont décidées d'avance et nous sommes noyés au bureau de direction.»

Même son de cloche d'ailleurs auprès de l'Union des MRC du Québec. Le directeur général de l'UMRCQ, Michel Fernet, constate l'impasse et se dit solidaire des municipalités qui se regroupent pour contrer l'influence des villes centres.

«Il n'y a pas de dossier des villes centres au Québec. Il faut parler d'équité entre petites, moyennes et grandes villes, mais ça commence par des chiffres. Les villes centres n'en ont aucun à mettre sur la table. Depuis quatre ans, elle ont un excellent dossier de vente, mais elles ont reçu plus que toutes les autres en transfert du gouvernement provincial.»

Pourtant, il soutient qu'il est encore temps de parler de transfert de responsabilité, mais que le gouvernement devrait favoriser les édifices — scolaires, municipaux et de santé — plutôt que le transport scolaire. Sinon, selon lui, les maires des plus petites municipalités québécoises, qui se réuniront pour le congrès annuel de l'UMRCQ à Québec en octobre, pourraient alors participer à la plus grande manifestation de l'histoire du monde municipal québécois.

MEXIQUE Mécontentement

SUITE DE LA PAGE 1

Le Parti Action nationale (PAN), conservateur, demeure le deuxième parti mexicain avec 27 %, le Parti révolutionnaire démocratique (PRD) qui dirige Cuauhtémoc Cárdenas, nouveau maire de Mexico et premier titulaire de ce poste à être élu, gagne 25,6% du suffrage populaire (16,6% en 1994).

Les partis de l'opposition ont de toute évidence bénéficié du mécontentement dû à une baisse de 30 % du pouvoir d'achat depuis la crise financière et aux affaires de corruption qui ont éclaboussé l'entourage de l'ancien président Carlos Salinas de Gortari, exilé à Dublin.

«Le PRI a perdu» a titré hier le journal *Cronica* tandis que le quotidien économique *El Financiero* annonçait la «fin de 70 ans d'hégémonie».

Les écrivains Octavio Paz et Carlos Fuentes ont de leur côté commenté également la déroute du PRI, le premier estimant que la Chambre «allait accroître considérablement son indépendance face à l'exécutif», et le second qu'il existait enfin au Mexique «une Chambre active». La correspondante du quotidien madrilène *El País* y allait d'un reportage au titre fracassant: fin de la «dictature parfaite» exercée par le PRI. C'est là une expression dont la paternité revient à l'écrivain péruvien-espagnol Mario Vargas Llosa, lequel avait dû quitter précipitamment le Mexique après avoir proféré cette phrase non protocolaire.

Pour éviter tout blocage politique, le PRI devra désormais rechercher, en fonction des circonstances et de ses

propres objectifs, des alliances tantôt avec la droite du PAN, tantôt avec la gauche du PRD.

À Mexico, le président Zedillo aura en face de lui un nouveau gouverneur, considéré comme la seconde personnalité du pays en raison du poids économique de la plus grande ville du monde (18 millions) et qui, dans le cas de M. Cuauhtémoc Cárdenas, passe pour un candidat très probable à la présidentielle de l'an 2000.

Ces élections se sont généralement déroulées dans une atmosphère sereine. Les incidents les plus graves ont été signalés à Chiapas, où des Indiens ont incendié ou saccagé des dizaines de bureaux de vote et bloqué des routes. On a brûlé à San Andrés du matériel électoral appartenant à l'IFE (Institut fédéral électoral) qui devra, demain au plus tard, rendre publics les résultats définitifs. Selon le groupe indépendant Alianza Civica, 610 bureaux de vote n'ont pu ouvrir à Chiapas en raison d'attaques. Le processus de paix au Chiapas, coordonné par un groupe de députés, est en panne depuis plusieurs mois.

La note discordante de ce scrutin transparent a comme épitaphe l'État du Campeche où des partisans du PRD et du PAN, au nombre de 400 environ, protestaient hier en entourant les bureaux de l'Institut électoral (IFE) et criant à la «fraude». La candidate Layda Sansores (PRD) au poste de gouverneur en a même appelé à la «résistance civile», affirmant détenir la preuve que dans une boîte de scrutin il y avait le double des 750 votes qu'on aurait dû normalement y trouver!

Deux cents députés seront désignés à la proportionnel-

le, ce qui vaudra au Parti vert écologiste une première présence à la Chambre des députés. L'écrasante majorité que détient le PRI au Sénat n'est pas menacée.

«Le Mexique a franchi un pas définitif, irréversible et historique vers l'établissement d'une démocratie normale», a dit le président Ernesto Zedillo en souriant à la télévision nationale. «Je tiens à féliciter très sincèrement M. Cuauhtémoc Cárdenas [...] Je lui souhaite le plus grand succès dans sa tâche délicate.»

À Madrid où il se trouve pour le sommet de l'OTAN, le président américain Bill Clinton s'est dit d'avis, hier, que les élections de dimanche au Mexique ont été «bonnes» pour les relations américano-mexicaines, parce qu'elles ont permis aux Mexicains d'exprimer librement leur opinion. «Leur résultat importe peu», a-t-il commenté lors d'une brève conférence de presse au palais de la Moncloa après une entrevue avec le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar. «C'était aux Mexicains de décider et nous nous en félicitons», a-t-il dit. «Nous pensons que tout ce qui consolide le Mexique en tant que démocratie est bon pour nos relations et bon pour notre avenir commun», a ajouté le président américain.

La passation de pouvoir n'aura lieu que le 5 décembre dans la capitale. M. Cárdenas a déclaré hier: «Il faut une transition pacifique et constructive», ajoutant que ses futurs collaborateurs au conseil municipal ne seraient pas choisis selon des critères politiques. Le maire sortant, Oscar Espinosa Villareal, avait formulé le même souhait il y a deux semaines dans l'hypothèse où le candidat du PRI (del Mazo) serait défait.

OR Industrie très cyclique

SUITE DE LA PAGE 1

commencé vendredi, à la suite d'une nouvelle révélant que l'Australie avait vendu 167 tonnes d'or au cours des six derniers mois. Avant la fin de la journée, l'or avait même atteint son prix le plus bas depuis 12 ans. Hier, à la clôture une once d'or valait 318,10 \$; en février dernier, la même once d'or se transigeait au prix de 363,45 \$.

La geste du gouvernement australien a eu «un effet psychologique» sur les opérateurs, selon Peter Richardson, de la banque d'affaires SBC Warburg. Mais il arrive aussi que les banques centrales se retrouvent dans une conjoncture très différente. Les risques d'inflation semblent maîtrisés dans les principaux pays riches et l'or perd alors son rôle de rempart contre les pertes de valeur des monnaies. En outre, la vigueur de l'économie américaine limite les risques de certains placements financiers.

Avant l'Australie, les banques centrales de Belgique et des Pays-Bas avaient pris des décisions similaires, avec le résultat que l'or a perdu plus de 15 % de sa valeur depuis le début

de l'année. Inévitablement, si la tendance se maintient, certaines mines devront fermer leurs portes. Il y a bien eu récemment la fermeture de TVX Gold, une petite mine dans le Nord-Ouest québécois et les gens de l'industrie qui n'ont aucune prise sur ce courant mondial sont peut-être plus inquiets qu'ils ne veulent bien le laisser paraître. Les mines canadiennes les plus fragiles se retrouvent dans l'Ouest et à l'étranger en Afrique du Sud et paradoxalement en Australie.

Le coût moyen d'exploitation des mines d'or dans le monde est de 317 \$ US l'once. Cambior, qui est la plus importante mine au Québec a un coût d'exploitation se situant entre 250 et 260 \$ US; cela ne tient pas compte des frais administratifs. La marge de manoeuvre demeure donc étroite. L'an passé, le coût total moyen des mines canadiennes était de 282 \$, en comparaison de 358 \$ pour les mines australiennes et 334 \$ pour les mines d'Afrique du Sud.

Evidemment, il y a de petites mines et certaines divisions de sociétés plus fortes qui risquent d'écopier devant cette chute des prix. Les experts savent depuis longtemps que l'industrie aurifère est très cyclique et ce qui se passe

maintenant le confirme à nouveau.

En revanche, les entreprises ont appris à se protéger contre les mouvements de prix. Ainsi, Barrick, la plus importante mine d'or canadienne, émettait hier un communiqué pour rassurer les investisseurs en avançant sa préoccupation devant la situation présente mais en rappelant qu'elle est pleinement protégée contre cette turbulence par une position de couverture et les coûts de production les plus bas de l'industrie. Sa position de couverture l'assure d'un prix minimal moyen de 420 \$ l'once et un coût d'exploitation en deçà de 200 \$. «Notre marge brute d'autofinancement, nos revenus et nos dividendes ne seront pas touchés d'ici l'an 2000, en dépit de l'agitation actuelle», a déclaré Peter Munk, président et chef de la direction de Barrick.

Il existe par ailleurs un certain nombre de mises qui n'ont pas une telle protection et qui vendent leur or au prix du marché. À l'heure actuelle, les courtiers recommandent à leurs clients de diversifier leur portefeuille minier en y ajoutant des titres de plusieurs métaux de base, tels que le cuivre, le nickel, le zinc, l'uranium, etc.

SURVIVRE Marginalisation

SUITE DE LA PAGE 1

un nouvel univers où il n'a pas de points de repère et où il n'a pas nécessairement les bons outils pour s'en sortir.

La méthadone donne tout de même de bons résultats. Elle permet à l'héroïnomane de réapprendre à vivre normalement en donnant à l'organisme un produit de substitution. Ce dernier peut donc travailler, conduire sa voiture, bref il peut se comporter sensiblement comme tout le monde. La méthadone, un opiacé synthétique, procure les mêmes effets que l'héroïne sauf pour l'euphorie. Elle supprime graduellement le besoin de prendre de l'héroïne. Au Canada, la méthadone est le seul médicament de substitution accepté. Dans certains pays d'Europe, les médecins sont autorisés à prescrire des préparations contenant de la morphine et un agoniste partiel opioïde, la buprénorphine.

Le patient à qui l'on prescrit de la méthadone doit en prendre tous les jours par voie orale. Pour s'en procurer, il doit se rendre dans une pharmacie et il doit boire sa dose quotidienne en présence du pharmacien, la méthadone étant un médicament extrêmement contrôlé. Plusieurs interviennent en contact avec des héroïnomanes (médecins, pharmaciens et travailleurs sociaux), joints par *Le Devoir*, estiment que le traitement par la méthadone peut se comparer au traitement du diabète par l'insuline. Pour une majorité d'héroïnomanes, c'est un produit qu'ils devront s'administrer le reste de leur vie. Seulement 10 % d'entre eux réussissent en fait, à long ter-

me, à arrêter la méthadone sans recommencer à consommer de l'héroïne.

Le complément par les arts

Mais selon Norman Senez, intervenant de première ligne auprès des jeunes de la rue, et Alexis Mercier, jeune cinéaste, le seul traitement à la méthadone est nettement insuffisant. «Il y a des solutions, des phases où c'est possible de faire des choses pour aider les héroïnomanes», dira Norman Senez lors d'une entrevue avec *Le Devoir*. La méthadone, c'est une partie du travail. Mais ce n'est pas tout le monde qui a la force de réapprendre à vivre seul dans son coin.»

Pour faciliter la réadaptation sociale des héroïnomanes en traitement à la méthadone, les deux compères proposeront à quelques jeunes de 16-17 ans de participer au «making off» du documentaire *Smack ou la cité des rats*. Puisque ce documentaire cherche à comprendre la nouvelle popularité de l'héroïne auprès des jeunes de la rue, il était logique, selon Norman Senez, de les faire participer à la production du document. «Il aurait une démarche parallèle à la nôtre», explique Norman Senez.

«C'est Alexis qui va faire le plus gros du travail», lance Norman Senez en riant. Il va leur montrer comment faire un scénario et manipuler une caméra. Et puisqu'il est jeune comme eux, Alexis aura d'autant plus de chances d'établir une bonne relation de travail avec ces jeunes marginaux.»

Un des graves problèmes de l'héroïnomanie, c'est justement la marginalisation dans laquelle se retrouvent les jeunes de la rue. Avant d'arriver dans ce milieu, ils ont

souvent coupé tous les liens avec leur famille et l'école. C'est pourquoi, lorsqu'ils décident de s'en sortir et de quitter leur milieu de consommation, ils se retrouvent souvent devant rien... «Dans un tel contexte, il est facile pour un jeune de faire une reclute et de reprendre sa consommation d'héroïne, fait valoir Norman Senez. D'où l'importance d'encadrer la réadaptation de ces jeunes avec des activités artistiques qui les valorisent et leur permettent de reprendre confiance en eux.»

Développer la créativité artistique

Norman Senez n'en est pas à ses premières armes dans ce domaine. Avec l'aide de l'organisme communautaire Arttoxico, qu'il a fondé il y a quelques années, des jeunes de la rue ont organisé l'an dernier à Québec une exposition de photographies. Certains ont exposé leurs œuvres tandis que d'autres se sont chargés de toute la logistique entourant l'exposition.

Selon Norman Senez, c'est une approche qui est loin d'être parfaite mais qui donne tout de même de bons résultats. «À long terme, la consommation d'héroïne détruit l'initiative et le pouvoir de création. En faisant participer un jeune à des activités artistiques, on bâtit en lui une nouvelle créativité et on développe même chez certains une fibre artistique qui sommeillait en eux.»

Les jeunes qui participent au «making off» du documentaire *Smack ou la cité des rats* pourront ainsi acquérir une certaine expérience pendant environ deux mois afin de produire eux-mêmes un jour, s'ils le dési-

rent, un documentaire sur les jeunes de la rue, par exemple. Norman Senez souhaite ardemment que ces jeunes adoptent cette avenue. «Nous les adultes, on peut bien parler du problème de la toxicomanie chez les jeunes de la rue, mais si on veut que les choses changent, il faut que le message sur le danger de l'héroïne soit dit par des jeunes pour des jeunes. Si on parvient à faire ça, on aura déjà fait un bon bout de chemin pour les aider.»

Dans le documentaire *Smack ou la cité des rats*, explique Alexis Mercier, «on veut montrer qu'un jeune ne devient pas héroïnomane pour le fun. Personne ne se détruit parce qu'il aime ça. C'est le signe d'un profond malaise social. Beaucoup de jeunes associent cette drogue à la recherche de plaisir. Mais très vite, ils se rendent compte qu'ils n'ont plus de fun. Ils essaient d'arrêter en grande majorité, mais il est déjà trop tard.»

Selon lui, la consommation d'héroïne chez les jeunes est aussi associée à la philosophie du «No Future». «C'est parti avec les punks en Grande-Bretagne à la fin des années 70. Les jeunes font ce qu'ils veulent et se fichent de ce qui va se passer dans les prochaines années puisque pour eux l'avenir est sombre.» Selon Norman Senez, la population et les politiciens ne peuvent pas encore fermer longtemps les yeux sur la problématique de la consommation d'héroïne chez les jeunes. «Il faut les aider à réintégrer la société en mettant à leur disposition tous les outils dont ils ont besoin. Pourquoi attend-on toujours que la problématique s'installe et qu'elle fasse des ravages pour réagir? On ne peut pas accepter qu'une partie de notre jeunesse foute sa vie en l'air comme ça...»